

BILAN D'ACTIVITÉS

LIGUE ALZHEIMER ASBL
2017



 MONTAGNE SAINTE-WALBURGE 4B
4000 LIÈGE

 04 229 58 10

 LIGUE.ALZHEIMER@ALZHEIMER.BE

TABLE DES MATIÈRES

I. PREMIÈRE PARTIE : ÉDITORIAL.....	5
II. DEUXIÈME PARTIE : LA LIGUE ALZHEIMER ASBL.....	6
1. Statut du pouvoir organisateur.....	6
2. Engagement et missions.....	6
3. Historique.....	7
4. Organigramme.....	8
5. Méthode de travail.....	10
6. Conseil d'administration et assemblée générale.....	13
7. Partenaires.....	13
III. TROISIÈME PARTIE : LES ACTIVITÉS.....	15
1. Les Alzheimer Cafés.....	15
2. Les conférences.....	17
3. Les formations.....	19
4. Les projets.....	21
5. Colloque annuel.....	27
6. Réunions & rendez-vous.....	28
7. Événements ponctuels.....	29
8. Groupe de travail & collaborations.....	30
9. Représentations extérieures.....	33
10. Téléphones.....	34
11. Collaborations LINAL.....	37
IV. QUATRIÈME PARTIE : COMMUNICATION.....	40
1. Courriers.....	40
2. Bloc-notes.....	40
3. Newsletters.....	41
4. Sites web.....	41
5. Réseaux sociaux.....	42
6. Annonces externes.....	44
7. Médias.....	44
8. Support de communication.....	45
V. CINQUIÈME PARTIE : DOCUMENTATION.....	46
1. Gestion documentaire.....	46
2. Gestion archivistique.....	47
3. Tâches diverses.....	47
VI. SIXIÈME PARTIE : INFORMATIQUE & STRUCTURE.....	48
VII : SEPTIÈME PARTIE : RAPPORT FINANCIER.....	49
1. Dépenses.....	49
2. Recettes.....	49
3. Subsidés.....	49
PERSPECTIVES 2018-2023.....	52

I. PREMIÈRE PARTIE : ÉDITORIAL

Comment résumer 12 mois de la vie active de notre association, la Ligue Alzheimer ASBL, en quelques mots et chiffres ? Un défi que j'assume chaque année avec heureusement de plus en plus de renfort des jeunes collaborateurs.

Classiquement, les activités d'une année se basent sur ce qu'il a été fait avant et s'accroche à ce qui va être fait l'année suivante. Il y a donc forcément la poursuite de certaines activités, mais aussi le ralentissement, la fin ou l'arrêt d'autres et le démarrage de démarches, actions et initiatives nouvelles et/ou innovantes.

En cela, l'année 2017 était riche quantitativement : des dizaines et dizaines de rencontres, conférences, activités, appels et autres, des centaines de nouveaux contacts, visages, lieux et de la découverte en direct.

Elle était également dense et constructive qualitativement : pour la direction, le CA, l'AG et l'équipe, avec des tâches nouvelles, palpitantes et parfois inquiétantes qui exigeaient réflexion, mais aussi réaction adaptée, décision précise et action rapide.

Pouvoir compter sur le panel des compétences individuelles d'une équipe engagée et motivée a certainement permis à la Ligue Alzheimer d'envisager de nouveaux défis et d'élargir le champ de ses actions et d'en élaborer et réaliser d'autres.

Concertée pour l'aménagement du nouveau lieu de travail à Ans, cette dernière a fait le choix d'un bureau open space qui a mis en évidence la volonté de réunir et rassembler ces compétences, mais aussi de faciliter le partage des connaissances au bénéfice de la Ligue Alzheimer.

La communication n'étant pas seulement une affaire technique, mais le « véhicule » relationnel entre les êtres humains, les discussions et échanges au quotidien en interne, mais aussi à l'extérieur ont nécessité de tous de la conscience et le sens de la responsabilité individuelle et collective. Le fruit de ces divers efforts se reflète aussi à travers ce bilan d'activités 2017.

Je tiens à remercier tout le monde, y compris nos travailleurs bénévoles, les nombreux intervenants, les membres du conseil d'administration, les membres effectifs et les membres de nos conseils scientifique et éthique, de la Ligue Alzheimer d'être fidèles à leur engagement et activement disponible.

C'est avec joie et fierté que je lis ce bilan 2017, trace et somme d'un travail varié et important réalisé dans l'accomplissement de notre objet social : « d'être au service pour et avec les personnes atteintes d'Alzheimer ou maladies apparentées et de leurs proches et familles ».

Et pour l'avenir, je souhaite partager avec vous la citation suivante : « les seules limites de nos réalisations de demain, sont les doutes et hésitations d'aujourd'hui ». Eleanor Roosevelt.

Merci pour votre lecture et remarque constructivement critique,

Bien à vous,

Sabine Henry
Présidente

II. DEUXIÈME PARTIE : LA LIGUE ALZHEIMER ASBL

1. Statut du pouvoir organisateur

Dénomination : Ligue Alzheimer ASBL

Forme juridique : Association Sans But Lucratif

Siège : Montagne Sainte-Walburge, 4b à 4000 Liège

Numéro d'entreprise : 0457213260

2. Engagement et missions

La Ligue Alzheimer ASBL est une association belge francophone d'information et de soutien pour les patients, les aidants proches et les professionnels. Elle est impliquée dans l'(in)formation, l'aide de proximité pour les personnes confrontées à la maladie d'Alzheimer et autres formes de démence et recherche scientifique.

L'association se définit par son slogan «AIDE près de chez vous», qui exprime les objectifs poursuivis par la Ligue Alzheimer ASBL depuis sa création. Ceux-ci se résument en l'acronyme «A.I.D.E» :

- Accompagner les malades et proches par la rencontre dans les activités spécifiques en préservant l'autonomie de chacun.
- Informer les personnes concernées et le grand public pour mieux faire connaître la maladie d'Alzheimer et leur permettre ainsi d'agir de façon appropriée. Aussi, de stimuler les initiatives sociales, communales et associatives. Il s'agit d'innover en proposant sans cesse différentes actions œuvrant pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes concernées.
- Défendre les droits physiques, moraux et économiques du malade et favoriser les recherches sur la maladie et ses conséquences.
- Écouter de façon inconditionnelle et sans prétention de mieux savoir afin de garantir une qualité de vie des personnes atteintes de démence.

La philosophie de la Ligue Alzheimer ASBL est de soutenir l'autonomie des patients et de leurs proches (familles et professionnels), tout en proposant l'accessibilité et la gratuité à l'information et aux activités organisées dans une proximité géographique et relationnelle.

Ces activités s'organisent en Wallonie et à Bruxelles : l'écoute, via l'Alzheimer Phone National 0800 15 225, les Alzheimer Cafés, les cycles de conférences gratuits et grand public, les formations pour professionnels, familles et administrations communales, les entretiens individuels, le colloque annuel, le réseau Ville Amie Démence, etc. La Ligue Alzheimer ASBL informe également le public à travers diverses publications : ouvrages, revue trimestrielle et brochures et son service documentation.

Toutes ces actions ont pour but d'offrir une meilleure connaissance de la maladie et apparentée pour faciliter son acceptation et son approche au quotidien, d'éviter l'isolement et la solitude des personnes concernées et enfin de stimuler le soutien actif et solidaire via un changement de mentalité et la fin du tabou.

2.3. Historique

Plus ou moins 70 % des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer vivent au domicile et sont accompagnées par les proches «aidants familiaux». À l'origine de la création de la Ligue Alzheimer ASBL se trouvent ces aidants familiaux en manque d'information, de repères, de soutien... Depuis plus de vingt ans, cette association de self-help milite pour l'écoute, l'accompagnement et le soutien aux familles, l'information et la formation, mais aussi la défense des droits du patient et la coopération avec les professionnels des soins et d'accueil. Voici quelques dates clés retraçant l'historique de la Ligue Alzheimer ASBL.

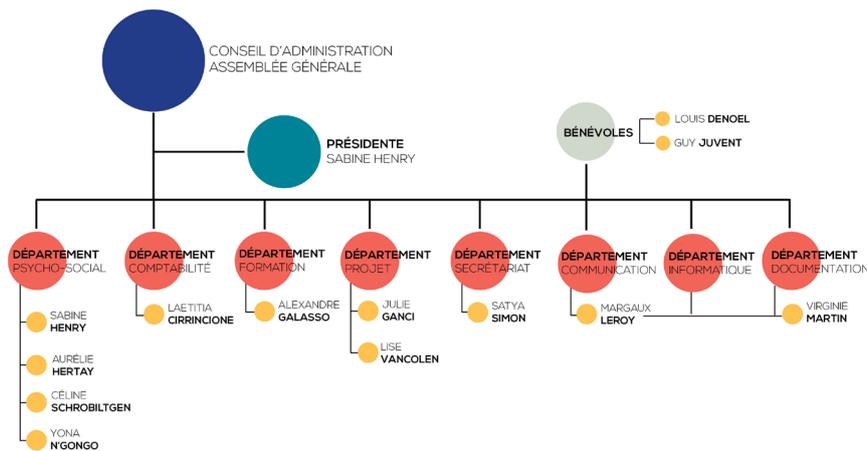
- 1986 : Création de la Ligue Alzheimer nationale à Bruxelles avec une section francophone et néerlandophone. Madame Henry est membre du conseil d'administration.
- 1988 : Premier colloque national annuel à Louvain
- 1993 : Première publication de la revue trimestrielle «Bloc-Notes»
- 1995 : Communautarisation de l'association nationale. Les statuts de la Ligue Alzheimer ASBL francophone sont publiés au Moniteur Belge
- 1996 : Installation du siège social de la Ligue Alzheimer ASBL à la Clinique du Pèri, 4b 4000 Liège. Fonctionnement assuré par des travailleurs bénévoles
- 1996 août : Sabine Henry devient présidente
- 1997 février : Premier cycle de conférence grand public à Liège
- 1998 : Lancement des formations notamment avec ACCorDé, organisée en partenariat avec l'école de Promotion sociale de Libramont et le FOREM.
- 2000 : Madame Henry devient déléguée de la Ligue Nationale Alzheimer Liga ASBL/VoG/VZW au conseil d'administration d'Alzheimer Europe au Luxembourg et à l'Assemblée générale d'Alzheimer Disease International GB à Londres
- 2002 : Engagement d'un travailleur rémunéré polyvalent
- 2003 janvier : première formation «Cercle de Soins» à Ottignies, devenue aujourd'hui «Cercle des Aidants» (psycho-éducation)
- 2003 : Ouverture du premier Alzheimer café à Liège
- 2003 : Création et ouverture de la ligne gratuite 0800 15 225 nationale et trilingue, accessible en français 24/24 7/7 en partenariat avec Télé-accueil
- 2005 : Premier Alzheimer Café Day à Bruxelles, Place de la Monnaie
- 2006 : Ouverture du bureau «Centre Info-Démences» à Saint-Luc, Place Carnoy à Bruxelles
- 2007 : Regroupement et constitution des forces vives diverses impliquées dans le domaine des démences (Groupe ARDEM devenu GRAAL) en Province du Luxembourg
- 2010 : Lancement de l'initiative «Groupe des Battants» (patients jeunes) à Liège en présence de Blandine Prévot (fr).
- 2011 : Lancement du projet Ville Amie Démence
- 2012 : La Ligue Alzheimer ASBL devient un organisme formateur reconnu par la Région wallonne et entre dans le système de chèque-formation dans le domaine de la démence
- 2013 : Début de la collaboration avec la Police fédérale au Protocole Disparition Seniors en MRS
- 2014 : Mise en place du Département Formation
- 2015 janvier : Mise en place du Département Projet
- 2015 février : Lancement du projet «Ensemble, Alzheimer est plus léger» à Bastogne
- 2015 septembre : lancement du projet «Memorepair», de la Ligue Nationale. Collaboration de la Ligue à ce projet.
- 2016 janvier : Lancement du projet «Protocole Disparition Seniors au Domicile, toujours en partenariat avec la Cellule Disparition de la Police fédérale
- 2016 juin : 24e colloque annuel à Namur
- 2016 octobre : Création du Département Documentation

- 2017 mai : 25e colloque annuel à Tournai
- 2017 septembre : 1er Forum Ville Amie Démence

4. Organigramme

En janvier 2017, l'équipe de la Ligue Alzheimer ASBL était composée de 10 travailleurs rémunérés et 3 travailleurs bénévoles. Une nouvelle personne a rejoint l'association au Département Projet. Enfin, la présidence et la gestion de l'ASBL sont toujours assurées par Madame Sabine Henry.

LIGUE ALZHEIMER ASBL ORGANIGRAMME 2018



A. Poste de Chargée de mission

→ CPE

Afin de pallier un travail grandissant, le Département Projet a été renforcé par l'engagement d'un nouveau travailleur. Ce dernier a été engagé en avril 2017. Parmi ses tâches, il :

1. Exécute diverses tâches administratives liées au traitement de l'information et au travail de bureau, selon une procédure définie.
 - Saisir les données,
 - Mettre en forme des données et/ou des documents à partir de consignes,
 - Classer et archiver des documents,
 - Tenir à jour des bases de données,
 - Reproduire des documents et les faire circuler,
 - Constituer et/ou actualiser des dossiers,
 - Réceptionner et assurer le suivi des appels téléphoniques entrants,
 - Émettre des appels téléphoniques,
 - Conseiller les personnes sur les services de l'association,
 - Gérer des dossiers.
2. Assure la gestion et le suivi administratif de dossiers techniques (projet, mission, démarche qualité...) et l'organisation générale de la structure (groupe de projet).
 - Participer au lancement d'appels à projets et au suivi des candidatures,
 - Constituer et saisir des dossiers de candidatures de l'association à un appel à projets et en effectuer le suivi,

- Concevoir et actualiser les outils de suivi d'activité de la structure au moyen de tableau de bord, d'échéanciers, etc.
 - Organiser des réunions du groupe de projet et rédiger des comptes-rendus.
 - Informer la direction et l'équipe en place sur l'avancée des dossiers et transmettre les PV, l'état d'avancement, les échéanciers,
 - Saisir et mettre en forme les documents, les transmettre et les classer,
 - Organiser les déplacements du responsable ou de membre de l'équipe,
 - Effectuer des recherches documentaires et les transmettre ou les exploiter,
 - Décliner et mettre en œuvre une démarche, un plan d'action qualité.
3. Prépare, présente des conférences. Coordonne et enchaîne les divers éléments constitutifs du programme.
- Effectuer des recherches documentaires,
 - Proposer les conférenciers,
 - Évaluer régulièrement l'évolution des situations,
 - Ajuster éventuellement les interventions,
 - Trouver des idées et concepts de présentation,
 - Gérer et prévoir les interventions,
 - Mettre au point la programmation,
 - Accueillir et mettre à l'aise les conférenciers et participants (activités en soirée en Wallonie et à Bruxelles),
 - Présenter les conférenciers face à un public,
 - Entretenir des relations avec des sources d'informations extérieures.

B. Bénévolat

Afin de faire face à un travail administratif conséquent, la Ligue Alzheimer ASBL fait appel à des bénévoles. Deux volontaires travaillent actuellement en parallèle des employés au bureau de la Ligue.

Les tâches proposées aux bénévoles sont celles-ci :

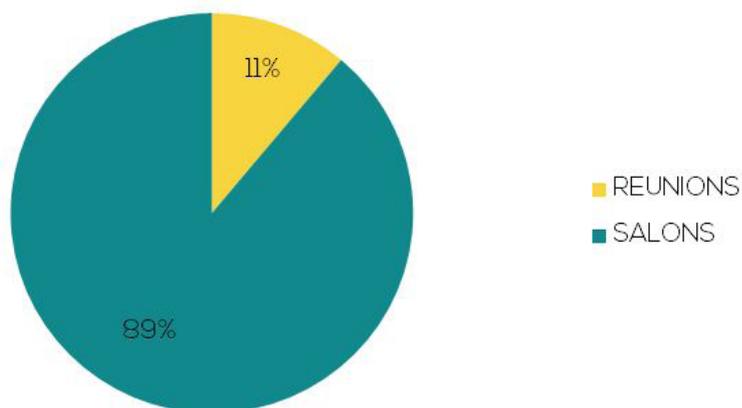
- Soutien au travail administratif (classement, archivage, courriers)
- Présence et représentation de la Ligue lors de salon, colloque, conférence
- Préparation et participation à nos activités (Alzheimer café)
- Compte-rendu d'événements, livres, etc. pour notre revue trimestrielle
- Enrichissement de la revue de presse
- Transport pour des activités de la Ligue
- Distribution de documents, récolte de signatures (pétitions)
- Témoignages

Les qualités recherchées :

- Le sens du bien commun,
- L'esprit de solidarité,
- L'esprit d'équipe,
- La discrétion
- Les capacités d'écoute.
- La fiabilité
- L'engagement dans la durée

En 2017, l'équipe bénévole a pu apporter un soutien pour les tâches suivantes : mise sous pli de courrier, pliage de dépliants, classement des fiches d'appels, enrichissement de la revue de presse, distribution de documents et représentation de la Ligue en extérieur, pour laquelle nous présentons les chiffres ci-contre :

ACTIVITES EXTERIEURES DES BENEVOLES - 2017



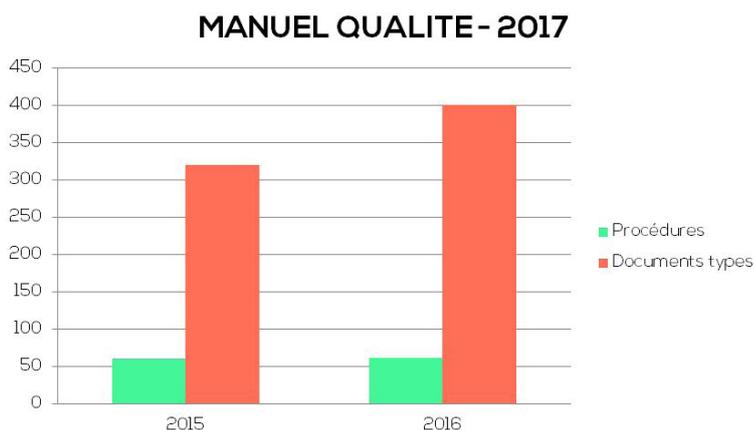
5. Méthode de travail

A. La Démarche Qualité

À partir de 2011, la Ligue Alzheimer a instauré un Manuel Qualité. Créé sous l'impulsion de la Présidente et du coach de l'association, Monsieur Simon, le Manuel Qualité a pour objectif de synthétiser, en une série de procédures et documents types, le fonctionnement de la Ligue. En six ans d'existence, cette Démarche Qualité a considérablement évolué. Elle fait par ailleurs partie des éléments d'évaluation lors de l'audit qualité réalisé tous les trois ans par Vincotte sous forme d'audit.

Le Département Documentaliste a, dès sa création, entamé un travail d'actualisation de ce Manuel Qualité. La version de 2015 — tant papier que numérique — était volumineuse, mais d'usage complexe. L'année 2017 voit donc naître la quatrième édition du Manuel Qualité de la Ligue Alzheimer ASBL. Il a été entièrement revu tant au niveau de la nomenclature des documents et procédures que de leurs contenus.

Dès 2017, par concertation collective, le Manuel Qualité sera systématiquement revu une fois par an. Toutefois, pour éviter toute rigidité ou erreur, il est possible d'insérer ponctuellement des modifications sur les documents et procédures existants. Ces demandes sont gérées par la documentaliste, les fichiers concernés étant protégés pour éviter tout changement direct sur les fichiers originaux. Pour tout ajout, les documents doivent être relus et validés par la direction. Ils seront ensuite nommés et inclus dans le Manuel Qualité.



Dans un souci de bonne information et d'une utilisation adéquate de cet outil, une annonce régulière est faite par e-mail à l'ensemble des membres de l'équipe. Cette communication mentionne les modifications et nouveautés du Manuel Qualité.

B. Bien-être au travail

Pour se conformer à la législation en vigueur, en cherchant le bien-être collectif et individuel, la Ligue Alzheimer ASBL a formé un conseiller en prévention. Ce dernier assiste l'employeur dans la mise en place et l'application de la politique de bien-être au travail. En ce sens, un plan d'action triennal pour une politique de bien-être au travail a été mis en place dans le courant de cette année 2017. Les actions alors menées sont les suivantes :

1. Déclarer tous les accidents du travail non bénins à la compagnie d'assurance dans les 8 jours calendriers avec envoi d'une copie de la déclaration au Service externe de Prévention et de Protection. Seulement les accidents bénins doivent être repris dans le registre « premiers secours ».
2. Rédiger et afficher dans l'entreprise des instructions en cas d'incendie.
3. Prévoir un registre de premiers secours dans lequel seront renseignées les différentes interventions dans le cadre des premiers secours ainsi que l'enregistrement des accidents bénins.
4. Inviter vos travailleurs sur écran à réaliser leur autoévaluation « travail sur écran » par notre outil en ligne et à installer leur poste de travail correctement.
5. Rédiger une fiche sur poste de travail approuvée par le médecin du travail.
6. Rédiger une déclaration de formation et d'accompagnement de chaque nouveau travailleur
7. Consigner toutes les formations dans un registre.
8. L'employeur doit veiller à renouveler et/ou adapter régulièrement la formation du travailleur lors de tout changement de conditions de travail ou de poste de travail.
9. Désigner un travailleur expérimenté (parrain/marraine) pour l'accompagnement du nouveau travailleur.
10. Mettre en place une formation et un plan d'accompagnement des nouveaux travailleurs.
11. Rédiger une brochure d'accueil sur base de l'exemple dans le dossier de prévention.
12. Rédiger une analyse de risques psychosociale en collaboration avec les travailleurs.
13. Tenir un registre des faits de tiers, destiné à l'enregistrement d'incidents tels que la violence physique ou verbale, le harcèlement moral ou sexuel subi par un travailleur, de la part d'un tiers (un client, un fournisseur,...).

Pour l'année à venir, les actions à prévoir sont les suivantes :

1. Réaliser une analyse de risque de l'installation électrique.
2. Établir un programme de gestion des matériaux contenant de l'amiante.
3. Réaliser un inventaire amiante.
4. Effectuer une analyse de risque incendie.
5. Tenir un « dossier relatif à la prévention de l'incendie » à disposition des fonctionnaires chargés de la surveillance, des services de secours publics et du Comité.
6. Mettre à la disposition des pompiers un dossier d'intervention situé à l'entrée du bâtiment.
7. Rédiger des procédures écrites appropriées (plan d'urgence interne) relatives à l'incendie : mise en œuvre des tâches du service interne de lutte contre l'incendie, l'évacuation des personnes, les exercices d'évacuation, l'utilisation des équipements de protection contre l'incendie, l'information et la formation des travailleurs.
8. Créer et former un service interne de lutte contre l'incendie.
9. Former une personne au minimum pour apprendre à éteindre un départ d'incendie.
10. Informer chaque travailleur le 1er jour de travail sur les risques et les mesures de prévention à appliquer en cas d'incendie.
11. Organiser annuellement un exercice d'évacuation incendie.

Dans une optique de bien-être au travail, l'ensemble du personnel de la Ligue Alzheimer ASBL est invité à parfaire ses compétences, voire en acquérir de nouvelles, via des formations externes. Au cours de l'année 2017, le personnel a donc suivi plusieurs formations :

1. Partenariat avec les familles
2. Nouvelles aides à l'emploi wallonnes
3. Cours de base de secourisme en milieu professionnel
4. La rencontre systémique entre les familles et les intervenants sociaux
5. Formation de base Conseiller en Prévention
6. Animations 2.0
7. Devenez formateur !

En 2018 sont prévues les formations suivantes :

1. Élaborer et piloter un plan de formation
2. Gestion administrative et juridique
3. Prévention Incendie
4. Formation à l'écoute active

C. Gestion de la motivation

Monsieur Jean-Claude Simon, coach en entreprise, est en charge de l'accompagnement de la Ligue Alzheimer ASBL, de la motivation des employés à travers des entretiens individuels avec l'équipe. Il peut alors évaluer si l'intégration et la formation du personnel sont au point. Aussi, la motivation de l'équipe de la Ligue est un moteur d'action qui engage chacun dans sa fonction à mettre en place des solutions pour répondre au mieux à la demande d'aide en constante augmentation.

D. CRM – Customer relationship management

La Ligue Alzheimer ASBL fonctionne avec un gestionnaire de relation client de type CiviCRM :

« CiviCRM un logiciel est dédié aux besoins des associations sans but lucratif pour gérer les informations sur les bénévoles ou donateurs, aussi bien que les contacts employés, clients, ou vendeurs. CiviCRM est spécialisé dans la communication entre les individus, l'engagement communautaire, la gestion des contributions et la gestion des adhésions »¹.

Durant l'année, les employés et bénévoles de la Ligue Alzheimer ont été formés à une utilisation optimale de l'outil CiviCRM. Chacun a pu apprivoiser l'outil, grâce à la procédure mise en place, mais également à l'encodage des 4792 contacts contenus dans la base de données. Elle permet notamment une gestion efficace des donateurs ; membres adhérents ; et notamment des newsletters.

L'encodage se poursuit au fur et à mesure. Le grand défi de l'année 2018 sera la General Data Protection Regulation (GDPR). La GDPR est la loi de protection des données qui entrera en vigueur le 25 mai 2018.

Cette loi découle d'une évolution depuis les années 1980 avec Directives de Confidentialités de L'Organisation de coopération et de développement économiques. Cette législation concilie deux aspects :

¹ <https://civicrm.org/about>

- La protection des données personnelles, faisant partie des droits de l'homme
- L'évolution technologique qui offre de nombreuses possibilités.

Actuellement, les données personnelles et bases de données sont régies par des directives sur les données. Ces directives sont appliquées par les états européens, et ce de différentes façons. De plus, ces directives ne concernaient que les traitements réalisés en Europe. Il n'existe donc aucune utilisation commune.

À partir du 25 mai 2018, la GDPR offrira moins de latitude pour adapter les lois : celles-ci seront les mêmes pour tous les états membres. De plus, la DGPR a un effet territorial, c'est-à-dire que les données européennes sont protégées par cette loi, peu importe l'entreprise et son territoire d'action.

La Ligue Alzheimer ASBL doit donc s'adapter et se conformer à cette nouvelle loi. D'une part, au niveau organisationnel, l'association doit prévoir la nomination d'un Data Protection Officer, le recensement des utilisations de données, l'établissement d'un plan d'action et d'une politique interne, la gestion des risques et la documentation de ces diverses actions. D'autre part, sur le plan du traitement, chaque utilisation de données devra être en conformité avec cette loi.

6. Conseil d'administration et assemblée générale

En 2017, le Conseil d'Administration était composé des membres ci-dessous. Quatre réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu au cours de l'année ainsi qu'une Assemblée générale.

NOMS	FONCTIONS	CA	AG
Madame Sabine HENRY	Présidente	X	X
Monsieur André NOBLET	Trésorier	X	X
Madame Jacqueline TRINON	Secrétaire	X	X
Monsieur Jean-François BOLLE	Vérificateur aux comptes		X

Tableau 1 - Conseil d'administration de la Ligue Alzheimer ASBL - 2017

La Ligue est toujours en recherche de nouveaux administrateurs qui souhaiteraient participer à la bonne organisation et fonctionnement de l'association.

7. Partenaires

D'année en année, la Ligue Alzheimer ASBL conserve ses partenaires de longue date, Agents Proximité-Démence, animateurs d'Alzheimer Cafés, Ville Amie Démence, signataires du Protocole Disparition Seniors, formateurs et intervenants pour les formations et conférences, collaborateurs du Département Psycho-Social, etc. Grâce à ces partenaires, le travail de la Ligue s'étend et profite au plus grand nombre. La Ligue est toujours en

quête de partenariat positif et efficace. Il est à noter que plus en plus souvent, des acteurs extérieurs démarchent l'association directement. En 2017, de nouveaux partenariats sont à recenser :

PARTENAIRES	CONTEXTE
Mutualités chrétiennes	Dans le cadre du Point info malades chroniques et de la mise en place d'une conférence
Service Senior de la Ville de Bruxelles	Dans le cadre de l'Alzheimer café de Laeken
Commune d'Etterbeek	Dans le cadre de l'Alzheimer café d'Etterbeek
Respect Seniors Brabant wallon	Renforcement du partenariat par la mise en place d'une conférence
CPAS de Braine-l'Alleud	Dans le cadre d'une première participation au Salon Génération 60+
Université Catholique de Louvain	Dans le cadre de la finalisation de l'Alzheimer Café Virtuel
Commune d'Uccle et Madame l'Échevine Roba-Rabier	Dans le cadre de l'Alzheimer café d'Uccle
Mutualité chrétienne de Tournai	Dans le cadre de la mise en place de l'Alzheimer café de Tournai
Conseil consultatif de Thuin	Dans le cadre de la mise en place de l'Alzheimer café de Thuin
Musée en Piconrue de Bastogne	Dans le cadre d'un partenariat à visée intergénérationnelle
Pi -14	Dans le cadre d'un soutien et d'une sensibilisation à la démence précoce
Nouveaux formateurs	Dans le cadre de notre catalogue de formation 2017
Pôle d'Accueil Social de Mons	Dans le cadre de l'organisation du Cercle des Aidants à Mons
Les nouvelles zones de police signataires	Dans le cadre du Protocole Disparition Seniors au Domicile
Les nouvelles Villes Amie Démence	
La Commune de Vielsalm	Dans le cadre de l'organisation d'« Ensemble, Alzheimer est plu léger » sur le territoire
La Commune de Juprelle	Dans le cadre de l'organisation future du « jeu de piste »
Designjeu	Dans le cadre de l'organisation future du « jeu de piste »
La Ville de Rochefort	Dans le cadre de l'organisation de « La Confusionite » à Rochefort
Le Centre Culturel de Rochefort	Dans le cadre de l'organisation de « La Confusionite » à Rochefort
MédiaPlanet	Dans le cadre du Winter Guide 2017 dans La Libre Belgique
La Jeune Chambre Internationale de Gembloux	Dans le cadre du Forum Alzheimer 2018
Imagix Tournai	Dans le cadre du colloque annuel 2017

III. TROISIÈME PARTIE : LES ACTIVITÉS

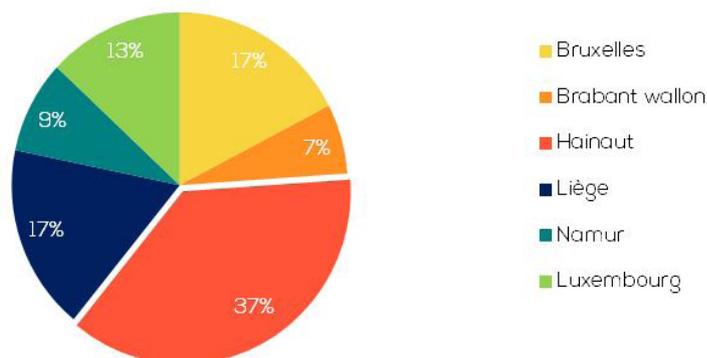
1. Les Alzheimer Cafés

A. Alzheimer Café

→ Psychodem

Les Alzheimer Cafés (AC) sont des lieux de rencontre ouverts à toute personne intéressée par un échange constructif et convivial autour de la maladie d'Alzheimer, et ce dans toute la Wallonie et à Bruxelles. Les Alzheimer Cafés ont indépendants de toute institution médicalisée et s'organisent le plus souvent dans des salles communales. Depuis 2003, 63 Alzheimer Café ont ouvert, quarante-six sont aujourd'hui actifs en Belgique francophone. Deux Alzheimer Cafés ont ouvert leur porte en 2017 : Tournai en février et Thuin en septembre. Comme on peut l'observer, la Province du Hainaut est très demandeuse d'Alzheimer Café puisque 17 sont actifs dans cette province.

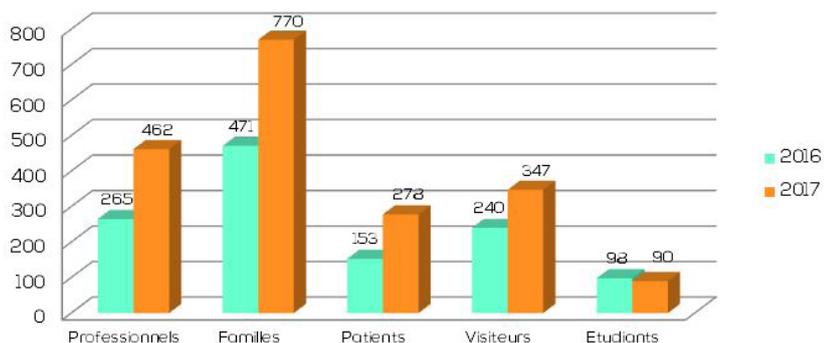
ALZHEIMER CAFE PAR PROVINCE - 2017



36 de ces Alzheimer Cafés sont autonomes, 7 sont animés par les membres du Département Psycho-Social de la Ligue et deux sont coanimés pendant un an suite à l'ouverture. Au total, les Alzheimer Cafés sont gérés par 73 animateurs (3 sont de la Ligue Alzheimer ASBL, et 12 ont suivi la formation animateur-démence en 2017).

Suite à une demande d'ouverture d'Alzheimer Café, la coordinatrice des Alzheimer Cafés envoie le dossier récapitulatif des Alzheimer café pour que le demandeur décide si cela correspond à ses attentes. Une fois l'intérêt confirmé, un rendez-vous en direct est fixé avec les décideurs et les personnes concernées (animateurs, par exemple). Cette réunion permet d'expliquer le concept, le principe d'animation ainsi la convention en détails et de répondre aux questions restées en suspens. La coordinatrice des AC fournit également une simulation de dates. Si les détails pratiques conviennent, la convention est signée par les deux parties et est effective.

EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTICIPANTS - 2017



L'association s'active donc au quotidien pour proposer un moment d'échange en groupe à tous ceux qui ressentent le besoin d'être entendu et aidé. Cette démarche a aussi pour objectif de briser le tabou et la solitude qui vont souvent de pair avec la maladie. Ainsi, en 2017, 325 séances d'Alzheimer Café ont été organisées. Le nombre de participants est en croissance par rapport à 2016. On constate une augmentation du nombre de participants de 158 %. Toutes les catégories de

participants sont en hausse, si ce n'est pour les étudiants. Les familles restent la catégorie de public la plus représentée. L'objectif établi en fin d'année dernière, à savoir la redynamisation des Alzheimer Cafés, a été atteint. Il s'agira de poursuivre sur cette lancée en 2018, avec de nouvelles ouvertures.

En Alzheimer Cafés, le groupe partage expériences et avis, mais aborde également des thèmes précis en fonction des attentes du groupe. En 2017, les dix thèmes les plus abordés sont :

1. La communication
2. L'acceptation de la maladie
3. La culpabilité de l'aidant
4. Les médicaments
5. Les symptômes
6. L'administration de biens
7. La vie quotidienne
8. L'entrée en MRS
9. Le comportement agressif
10. L'épuisement de l'aidant



Par ailleurs, afin de renforcer la cohésion du groupe ou simplement de profiter d'une belle après-midi, certains Alzheimer Cafés organisent des activités particulières. En 2017, l'Alzheimer Café de Mouscron ont par exemple visité le Centre Marcel Marlier, le groupe de Manhay a organisé deux repas, l'un en juin, l'autre en décembre. L'AC de Huy a quant à lui profité de sa proximité avec la Meuse pour faire une balade en bateau, etc. À noter également que la Ligue a participé à la deuxième édition du «Tour des cafés», via l'Alzheimer Café d'Ottignies.

En somme, l'année 2017 fut positive pour les Alzheimer Cafés : deux nouvelles ouvertures, de nouveaux animateurs formés et un chiffre croissant de participants. Pour l'année 2018, le Département Psycho-Social continuera sur sa lancée, mais souhaiterait voir augmenter la participation des patients à ces groupes de rencontre. Par ailleurs, il s'agira de créer et de resserrer les liens entre les animateurs et la Ligue, de sorte à former un réseau d'action et d'entraide optimal. Enfin, il serait souhaitable d'augmenter le nombre d'Alzheimer Café dans les régions peu desservies comme les Provinces de Namur et du Brabant wallon.

B. Alzheimer Café virtuel (ACV)

Depuis 2015, la Ligue Alzheimer ASBL s'est lancé le défi de créer une nouvelle plateforme en ligne : l'Alzheimer Café Virtuel. Il s'agit d'une plateforme gratuite, accessible par internet, créé en partenariat avec l'Université Catholique de Louvain, permettant de vivre un «Alzheimer Café», depuis chez soi, derrière son écran d'ordinateur. Sur cette plateforme sécurisée (avec protection des données privées), des séances d'Alzheimer Cafés Virtuels, en matinée et en soirée, seront proposées par des animateurs sur le principe de la vidéo-conférence. Chaque participant pourra ainsi échanger avec les autres et l'animateur depuis son propre ordinateur.

Concrètement, la Ligue Alzheimer ASBL a lancé un sondage auprès du public. 76.7 % d'entre eux sont des personnes, dont un membre de la famille ou un proche est atteint par la maladie d'Alzheimer. De plus, 81.7 % des répondants se sont montrés intéressés par l'outil.

Après ce questionnaire, cinq réunions et deux séances-tests, le lancement de l'Alzheimer Café Virtuel est prévu pour janvier 2018. Avant même la campagne de promotion, six personnes ont démontré leur intérêt et se sont inscrites sur liste d'attente. Deux animatrices sont d'ores et déjà prêtes à proposer des séances dès janvier 2018.

ALZHEIMER CAFÉ VIRTUEL

VIVEZ UN ALZHEIMER CAFÉ DEPUIS CHEZ VOUS !

Une activité de la Ligue Alzheimer ASBL.

- Un ordinateur, un micro et une webcam ✓
- 1 heure, en matinée ou en soirée ✓
- Écoute, soutien et non-jugement ✓

Nouvelle plateforme internet sécurisée, vous permettant de participer à un « Alzheimer Café », depuis chez vous, derrière votre écran d'ordinateur, sur le principe de la vidéo-conférence.

Contact : Centre Info-DEMences au 02/510.61.88 ou centre-idem@hotmail.com

En 2017, la préparation de ce nouveau service a repris de façon très sérieuse. La Ligue par ailleurs défend fermement l'idée que ce nouveau service novateur répond aux besoins du terrain puisqu'il s'adresse au public qui ne peut fréquenter les Alzheimer Cafés classiques.

C. Le Département Psycho-Social

À côté de ses nombreuses activités courantes, le Département Psycho-Social a plusieurs perspectives en vue pour l'année 2018. D'une part, il est prévu travailler sur le réseau : rencontrer d'autres ASBL du secteur, mais aussi rencontrer les médecins généralistes et les directeurs des maisons médicales — point relais du secteur de la santé. Par ailleurs, le Département souhaite pouvoir fournir des informations de plus en plus précises à propos des démences apparentées autres qu'Alzheimer. Ainsi, les travailleurs psycho-sociaux de la Ligue vont se former à ce sujet. Ils projettent également se sensibiliser à l'approche des soins palliatifs. Enfin, mettre en place un Plan National Alzheimer est l'un des projets piliers de ce Département dans les trois années à venir.

2. Les conférences

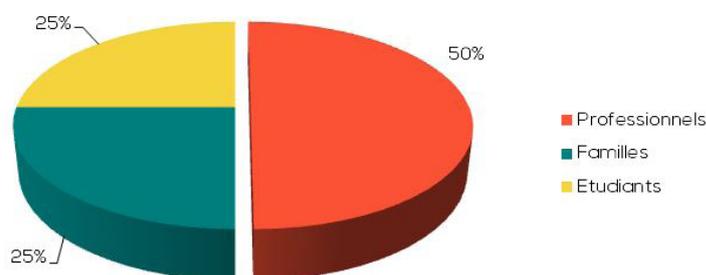
A. Cycles de conférences

Depuis 1997, la Ligue Alzheimer ASBL organise des cycles de conférences grand public. A.I.D.E. et proximité obligent, la Ligue Alzheimer ASBL se déplace et part à la rencontre du grand public à travers des cycles de conférences à thème. Objectifs : démystifier la maladie d'Alzheimer, les démences et leurs conséquences, découvrir des lieux de diagnostic et de soins (hôpitaux, clinique de la mémoire, etc.) et faire connaître les aides et services de la région au plus grand nombre. En un mot ? Informer.

NOMBRE DE CONFERENCES PAR PROVINCE - 2017



TYPE DE PUBLICS - 2017

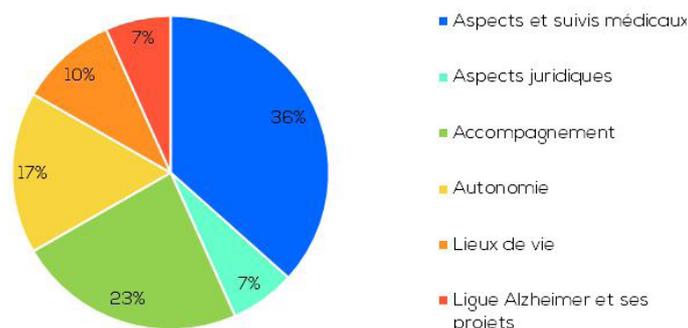


En 2017, sept cycles de conférences ont été organisés pour un total de 30 conférences. Cette année, la Ligue a en effet pris le parti d'organiser une conférence de moins par cycles. Les inscriptions se font quant à elle toujours en ligne.

Informé qui ? D'une part, les aidants, familles, personnes atteintes ou encore professionnels, et d'autre part, toute personne intéressée par le sujet. En 2017, la moitié des participants étaient des professionnels de la santé. En outre, proportionnellement parlant, les cycles ont intéressés notre public au même titre qu'en 2016 avec une moyenne de 30 participants par conférence.

Les cycles de conférences délivrent au public des renseignements sur la maladie de manière générale, mais également sur ses incidences sur les activités du quotidien. Aborder la maladie permet ainsi de lutter contre le tabou et le sentiment d'isolement. Le fil conducteur de cette campagne 2017 était «tout autour du patient». Ainsi, les intervenants abordaient en majeure partie (75 %) les aspects et suivis médicaux, ainsi que l'accompagnement des personnes concernées et l'autonomie.

THEMES ABORDES - 2017



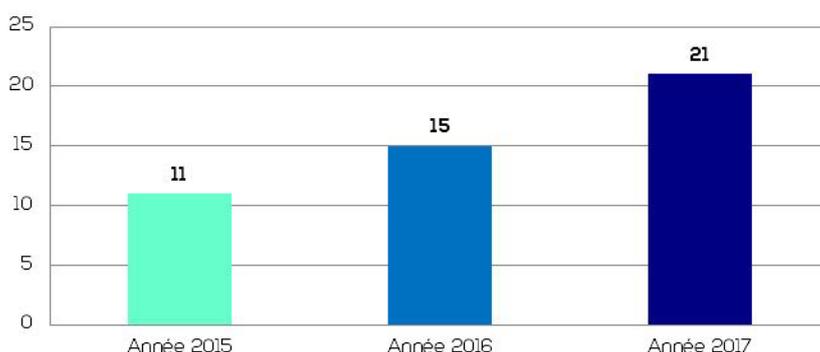
Les conférences sont aussi un bon moyen de mettre en lumière les interventions possibles et favorables à la qualité de vie des personnes concernées, de favoriser les approches les plus adéquates des aidants et accompagnants familiaux et professionnels, mais également de faire connaître les intervenants potentiels impliqués dans le domaine.

En 2018, l'objectif est de faire connaître ces cycles à plus de personnes et les informer encore mieux. Par ailleurs, pour attiser l'intérêt du public, il s'agira d'aborder des thèmes innovants tout en continuant la sensibilisation et la fin du tabou.

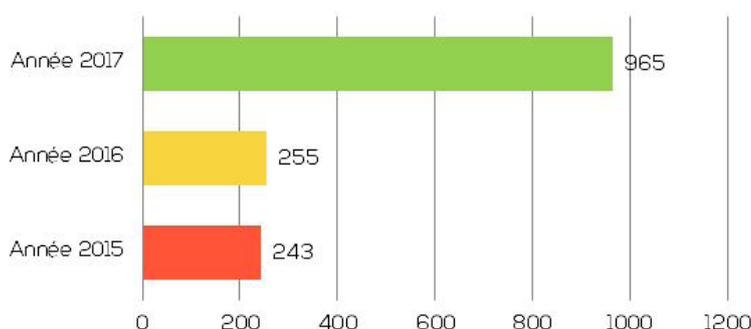
B. Conférences à la demande

Afin de répondre aux besoins du terrain, la Ligue Alzheimer propose également des conférences à la demande. L'ASBL a été sollicitée 21 fois au courant de l'année 2017 pour un total de 42 heures données. Les demandeurs sont des communes ou CPAS, des services d'aide et soins à domicile, les maisons de repos ou encore des écoles.

EVOLUTION DE LA DEMANDE - 2017



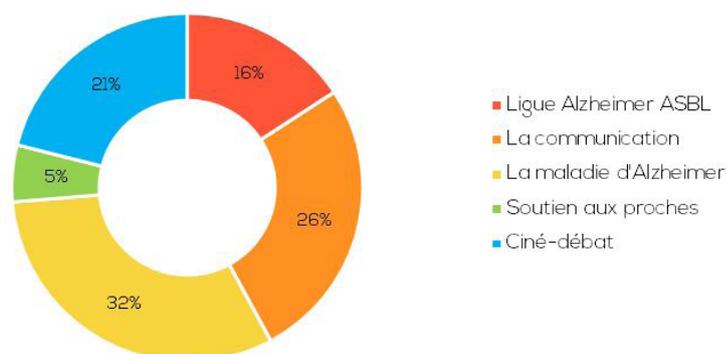
EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTICIPANTS - 2017



Le nombre de participants a, quant à lui, explosé cette année, notamment grâce à la participation massive à un ciné-débat organisé en collaboration avec la Province de Liège (450 participants).

THEMES ABORDES - 2017

En 2017, six conférences à la demande traitaient de la maladie d'Alzheimer, cinq de la communication, et trois de la Ligue Alzheimer ASBL et de ses activités. La nouveauté de l'année concerne les ciné-débats. La Ligue a été sollicitée à quatre reprises pour animer un ciné-débat en 2017, à Herstal, Courcelles, Aywaille et Liège.



3. Les formations

La Ligue Alzheimer ASBL propose de nombreuses activités afin de sensibiliser le grand public à la maladie. Mais devenir animateur d'Alzheimer Café, Agent Proximité-démence ou encore Référent-Démence ne se fait pas en un claquement de doigts. Ces fonctions nécessitent des formations. La Ligue est active depuis 2003 dans ce domaine et agréée depuis 2012 par la Région wallonne, la Communauté française et l'INAMI.

Se former avec la Ligue Alzheimer ASBL permet donc aux participants d'actualiser leurs connaissances, leurs pratiques et d'en acquérir de nouvelles. En effet, les différents modules de formation ont fait l'objet d'une analyse rigoureuse par des conseillers pédagogiques et scientifiques. Afin de les améliorer constamment, les participants sont par ailleurs invités à donner leur appréciation via une évaluation finale écrite. De plus, ces formations sont données par une équipe de formateurs spécialisés.

NOM	PRÉNOM	FONCTION
BENTLEY	Philip	Avocat
CAPITAINE	Christiane	Juge de paix honoraire
DUMONT	Christophe	Gériatre
GALASSO	Alexandre	Département formation/Assistant en Psychologie
GANCI	Julie	Chargée de Projet
GOFFLOT	Boris	Neuropsychologue
HENRY	Sabine	Présidente
HERTAY	Aurélie	Département psychosocial/Assistante en Psychologie/Référente Démence
JACOB	Bruno	Neurologue
LEFEBVRE	Laurent	Docteur en Psychologie
LEMAUVAIS	Laurence	Neuropsychologue
MAES	Barbara	Ergothérapeute
NGONGO	Yona	Département psychosocial/ Ergothérapeute/ Agent Proxidem/ Référente Démence
PÊCHEUR	Bernadette	Infirmière en unité palliative
PEETERS	Anne	Psychogériatre
PRAILE	Arlette	Infirmière, formation permanente et coordinatrice en nutrithérapie

SIMON	Jean-Claude	Psychomotricien - éducateur - logopède — maître PNL
SQUELARD	Gilles	Psychologue de la sénescence
VANDER SCHAEGHE	Carine	Agent ProxiDem
VANHULST	Florence	Musicothérapeute
YLIEFF	Michel	Professeur honoraire en Psychologie du vieillissement

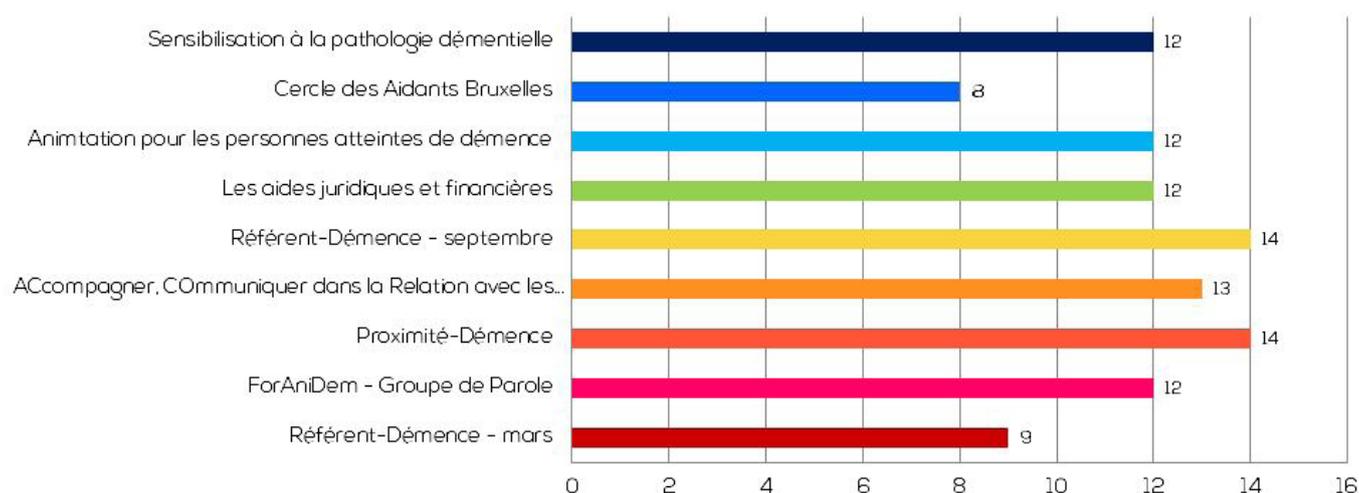
En 2017, la Ligue Alzheimer ASBL a donné 18 formations à un total de 216 participants. Pour 2018, une nouvelle formation se met en place : « Personne Ressource Démence ». Comparée à « Référent Démence » pour son contenu, elle n'exige toutefois aucun diplôme au départ. Elle fournit une attestation de participation à une formation de 4 x 6 heures (6 h/mois), durant laquelle l'apprenant explorera tous les thèmes nécessaires pour être, au sein de son lieu de travail, une personne ressource de la pathologie démentielle.

Une perspective plus générale est de faire prospérer le Département Formation en visant de nouvelles méthodes de promotion et de communication pour nos conférences et formations afin d'engendrer une augmentation du taux de participation de celles déjà existantes.

A. Formation Catalogue

L'accompagnement et les soins des personnes atteintes d'une démence et de leurs proches doivent être basés sur des compétences humaines et professionnelles. L'actualisation des connaissances et l'adaptation des pratiques sont alors un « must ». Le catalogue annuel des formations, édité par la Ligue Alzheimer ASBL et préparé par son Département Formation, se veut une initiative originale et une présentation complète des formations en relation et au service des personnes atteintes de démence et de leur entourage.

NOMBRE DE PARTICIPANTS - 2017

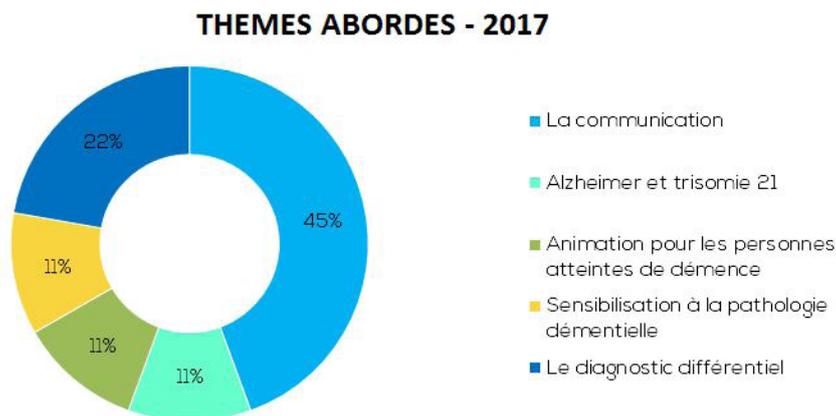


Parmi les 19 formations proposées dans le catalogue de la Ligue, 9 ont été données en 2017. Référent-démence a effectivement été donnée deux fois. Cette formation est particulièrement appréciée, car les référents-démence au sein des maisons de repos permettent d'améliorer la qualité d'accueil et de vie des personnes atteinte de démence tout en réfléchissant avec les soignants et la famille aux initiatives à mettre en place en matière de démence. Au total, 257 heures de formations ont été données à 106 participants.

En 2018, le Département Formation s'attend à l'audit triennal. Ainsi, l'organisme d'agrément Vinçotte contrôlera l'ensemble des dossiers des trois années passées pour reconduire les agréments de la Ligue Alzheimer ASBL.

B. Formation à la demande

La Ligue Alzheimer ASBL se propose de concevoir des formations taillées sur mesure en fonction des demandes spécifiques des institutions et des services intéressés. Ainsi en 2017, 110 personnes ont participé à 9 formations à la demande. À l'initiative, entre autres, du CPAS de Wavre de l'ADMR de Bertrix, de l'IMP Le Roseau Vert et de diverses maisons de repos, ces formations ont traité en majeure partie du thème de la communication (4/9). La nouveauté en 2017 était la formation «Alzheimer et trisomie 21» dispensée à l'IMP Le Roseau Vert.



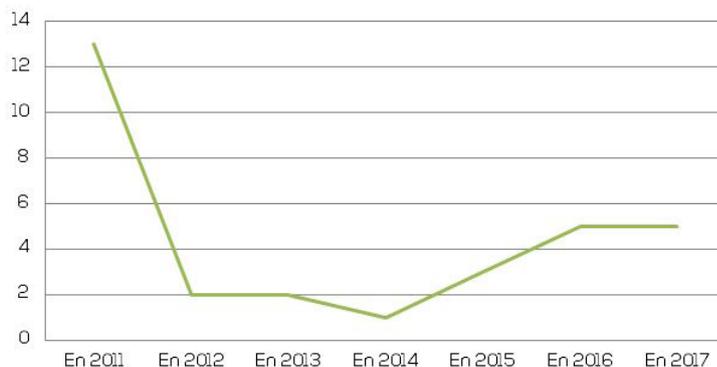
À l'avenir, la Ligue a pour objectif de travailler au plus près des demandes du terrain, d'y répondre dans les délais requis et d'aborder des thèmes moins connus, plus actuels et innovants.

4. Les projets

A. Ville Amie Démence

La Charte Ville Amie Démence est proposée à tous les pouvoirs locaux ; d'une part les communes, villes ou provinces et d'autre part, le CPAS. L'objectif? Les encourager à s'engager en faveur de l'inclusion des citoyens concernés par la maladie d'Alzheimer ou d'une pathologie apparentée au sein de leur commune. À travers la signature de cette charte, l'autorité démontre son ouverture, son intérêt et son engagement très concret et pratique en faveur de la qualité de vie de ces personnes. En somme, Ville Amie Démence s'inscrit dans la démarche de la Ligue Alzheimer ASBL : rendre la maladie d'Alzheimer et les autres formes de démence, abordables, accessibles et acceptables au cœur des communes et des villes.

EVOLUTION DU NOMBRE DE SIGNATAIRES - 2017



En 2017, le Département Projet a été à la rencontre de 15 communes et/ou CPAS. De ces présentations découlent cinq signatures supplémentaires en faveur de la cause Alzheimer :

- La Ville et CPAS de Bastogne : 21.03.2017
- La Commune et CPAS de Tenneville : 6.06.2017
- La Commune et CPAS de Lierneux : 7.06.2017
- La Commune et CPAS de Jalhay : 12.10.2017
- Le CPAS de Huy : 29.06.2017 (complète la signature de la Ville du 20.09.2011)

En 2017, la Ligue Alzheimer ASBL a également créé une plaque Ville Amie Démence, remise officiellement lors des signatures. Cette plaque est offerte à la Ville ou Commune afin d'être affichée dans les bâtiments communaux concernés.

À travers l'adhésion à la charte Ville Amie Démence, l'autorité signataire démontre sa volonté de mettre en place des actions et activités tournées vers les citoyens concernés par la démence. Premièrement, désigner un Agent Proximité-Démence. Il s'agit d'un travailleur communal, qui à la demande et de manière gratuite, écoute les attentes et informe les citoyens sur les services d'aide dans sa commune. Cette année, 14 nouveaux agents ont été formés. Deuxièmement, l'autorité signataire doit mettre en place au moins une action et activité tournée vers la qualité de vie des citoyens concernés par la démence. La Ligue Alzheimer ASBL, en partenariat et avec son expertise, est évidemment présente aux côtés des signataires pour les aider à la mise en place.

Pour 2018, cinq villes ont déjà manifesté leur accord pour la signature de la charte. Le Département Projet souhaite toutefois voir d'autres communes s'investir pour la cause Alzheimer.

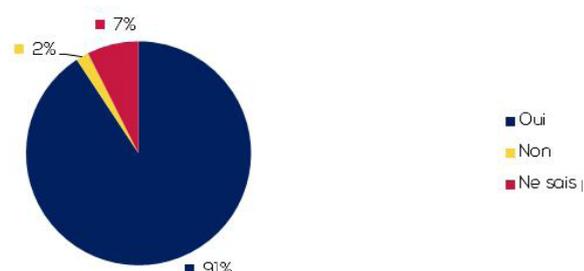
LES SIGNATAIRES		
AMAY	JUPRELLE	NAMUR
BASTOGNE	LIBIN	NIVELLES
BRAINE-LE-COMTE	LIBRAMONT-CHEVIGNY	ROCHEFORT
CHAUDFONTAINE	LIÈGE (PROVINCE ET VILLE)	SIVRY
CHARLEROI	LIERNEUX	SOIGNIES
COMINES-WARNETON	MANAGE	THIMISTER CLERMONT
FRASNES-LEZ-ANVAING	MANHAY	VIELSALM
GENAPPE	MARCHE	VISÉ
GEMBOUX	MONS	SERAING
HUY	MONTIGNY-LE-TILLEUL	TENNEVILLE
JALHAY	MOUSCRON	TUBIZE

B. Forum Ville Amie Démence

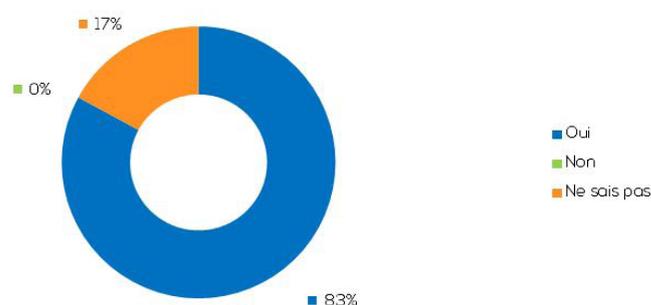
Le 19 septembre 2017 avait lieu la première édition du Forum Ville Amie Démence à la Maison de la Culture de Marche-en-Famenne. La journée avait pour objectif de mettre en avant le projet Ville Amie Démence, en s'adressant principalement aux pouvoirs locaux, aux CPAS, aux Plans de Cohésion sociale, aux Conseils Consultatifs Communaux des Aînés (CCCA) ainsi qu'aux citoyens intéressés.

L'événement était organisé en partenariat avec la Ville de Marche-en-Famenne, déjà Ville Amie Démence, et avec le précieux concours de l'Échevine de la Santé, Madame Mieke Piheyns. Après les discours introductifs, le principe et les fondements du projet Ville Amie Démence ont été mis en exergue. Plusieurs exemples concrets ont ensuite été présentés : la Ville de Mouscron, les Agents Proximité-Démence de Mons et Marche, et le rôle d'un CCCA dans le cadre de la signature

FORUM VILLE AMIE DEMENCE - 2017
"Pensez-vous que le projet soit réalisable dans votre commune?"



FORUM VILLE AMIE DEMENCE - 2017
"Seriez-vous prêt à signer la charte?"



de Frasnes-Lez-Anvaing. L'intervention du sociologue, Monsieur Sébastien Fontaine, a permis au public de s'interroger sur le concept d'inclusion, comparé à celui d'intégration. L'événement s'est clôturé par la diffusion d'une vidéo réalisée spécifiquement pour les participants, ainsi que par la remise officielle de la plaque Ville Amie Démence. Une première édition qualifiée de succès qui, nous l'espérons, inspirera les Villes et les communes à être nos Villes Amies Démence de demain.

Ainsi, le temps d'un après-midi, 168 personnes se sont rassemblées pour parler des actions à prendre au sein de la commune en faveur des personnes concernées par la démence. Parmi ces participants, 98 % se sont montrés intéressés par la démarche Ville Amie Démence, 91 % de ceux-ci pensent que l'initiative peut être réalisée dans leur commune, et enfin, 83 % disent qu'ils seraient prêts à signer la charte. Suite au forum, Julie Ganci, chargée de projets, a rencontré 13 communes d'octobre à décembre.

En somme, le Forum Ville Amie Démence organisé le 19 septembre 2017 a permis d'informer et de sensibiliser bon nombre d'autorités politiques à la démarche Ville Amie démence et à la nécessité de mettre en place des actions en faveur des citoyens concernés par la démence. Le département Projet espère que d'autres signatures découleront de ces actions l'année à venir. La seconde ambition 2018 consistera à aider et accompagner les villes engagées à mettre en place les actions demandées sur leur territoire. Dans ce but, l'engagement d'une chargée de mission permet de consacrer davantage de temps au maintien du lien et des divers échanges avec les villes amies démence existantes et futures.



C. Protocole Disparition au Domicile

Le Protocole Disparition Seniors au Domicile est la suite logique de celui en maison de repos et de soins, initié par la Cellule des personnes disparues de la Police fédérale et la Ligue Alzheimer ASBL. Après plusieurs années de collaborations, il paraissait essentiel d'adapter cette initiative au domicile, 70 % des personnes atteintes de la maladie habitant toujours chez elles. De plus, la maladie mène à de la désorientation et donc de la déambulation, symptômes qui apparaissent dès le début de la maladie, lorsque la personne est encore au domicile. La Ligue Alzheimer ASBL a alors mis en place une réflexion avec sept services d'aide et soins.



En 2015, la méthodologie à appliquer a été fixée, le texte final a été rédigé, le logo réalisé et les premières réunions de présentation ont démarré : le Protocole Disparition Seniors au Domicile est né.

Lancé depuis janvier 2016 en collaboration avec la zone de police locale, le Parquet, la Cellule des Personnes Disparues de la Police fédérale, les prestataires de services et la Ligue Alzheimer ASBL, Le Protocole Disparition Seniors au Domicile est une méthodologie d'action à mettre en place pour intervenir plus rapidement et avec davantage de professionnalisme lors de la disparition d'une personne atteinte de démence.

Cette professionnalisation passe notamment par la sensibilisation des intervenants directs (services d'aide et de soins; policiers, etc.) et par la mise en place d'une fiche identitaire remplie dès la mise en place du Protocole

dans la Zone de Police. Elle contient toutes les informations nécessaires à la police pour débiter les recherches dès le signalement. Grâce au remplissage préventif, la Police gagne ainsi de trente à quarante-cinq minutes en cas de disparition, temps qui aurait, sans ce Protocole, été utilisé pour l'audition de la famille ou de la personne ayant constaté la disparition, etc.

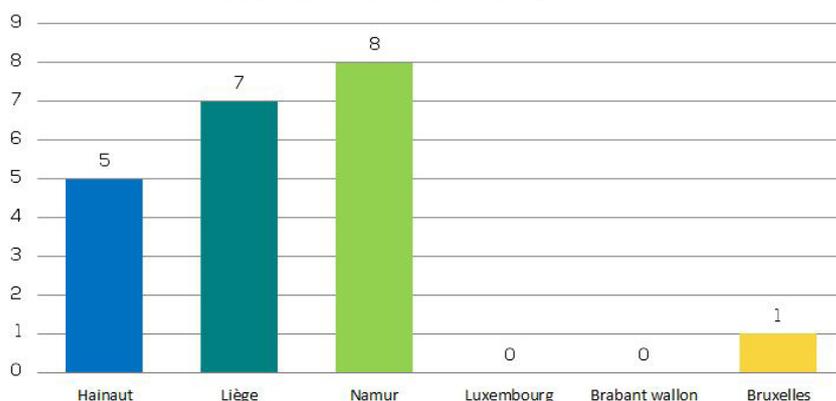
L'adhésion d'une zone de police se fait en deux étapes : une première présentation du projet a lieu à la zone de police avec les prestataires de services actifs sur cette zone, la fédération des médecins généralistes, le Parquet local, la Cellule des personnes disparues de la Police fédérale et la Ligue Alzheimer ASBL. Ces deux derniers présentent le projet, son contexte et sa finalité. Après un mois ou deux, les services conviés sont alors invités lors d'une deuxième rencontre afin d'adhérer au Protocole Disparition Seniors au Domicile. À partir de sa signature, le protocole entre en vigueur.

Durant l'année 2017, 15 zones de police (ainsi que leur Parquet respectif et les prestataires de service actifs sur leur territoire) ont adhéré au Protocole Disparition Seniors au domicile, ce qui correspond à 64 communes :

- 17 janvier 2017 : Zone de police Sylle et Dendre — Province du Hainaut
- 3 février 2017 : Zone de Police Fagnes – Province de Liège
- 27 mars 2017 : Zone de Police Herve — Province de Liège
- 28 mars 2017 : Zone de police Basse Meuse – Province de Liège
- 19 avril 2017 : Zone de Police Lesse et Lhomme - Province de Namur
- 19 avril 2017 : Zone de Police Cendroz-Famenne — Province de Namur
- 27 juin 2017 : Zone de Police Haute Meuse — Province de Namur
- 27 juin 2017 : Zone de Police Houille-semois — Province de Namur
- 25 octobre 2017 : Zone de police Hermeton-et-Heure — Province de Namur
- 25 octobre 2017 : Zone de police Flowal — Province de Namur
- 25 octobre 2017 : Zone de police 3 vallées — Province de Namur
- 10 novembre 2017 : Zone de Police Montgomery — Région bruxelloise
- 28 novembre 2017 : Zone de Police Namur — Province de Namur
- 15 décembre 2017 : Zone de Police Meuse-Hesbaye — Province de Liège
- 19 décembre 2017 : Zone de police Seraing-Neupré — Province de Liège

SIGNATAIRES PAR PROVINCE - 2017

Ainsi, les objectifs de l'année dernière sont largement remplis puisque plus de cinq signatures ont été actées. Au total, 21 zones de polices ont adhéré au protocole depuis son lancement. Trois provinces sont surtout actives sur le territoire francophone belge. Notons tout de même la première signature bruxelloise en novembre 2017.



Pour l'année prochaine, la Ligue espère aussi attiser l'intérêt des deux autres régions encore inactives dans ce projet. Deux signatures sont prévues en 2018 (Zones de police Grace-Hollogne/Awans et Sambre et Meuse) et cinq présentations sont programmées (Zones de police Secova; Fléron; Nivelles; Mouscron; Mairemont). Enfin, la Ligue poursuivra surtout le travail entrepris en 2017 et continuera la sensibilisation d'autres zones de police. L'objectif final sera l'adhésion de l'ensemble des zones de police belge francophone soit septante-huit zones.

Par ailleurs, le projet bénéficie de l'intérêt des journalistes pour se faire connaître. Pour les 15 signatures ayant eu lieu en 2017, quinze parutions médiatiques ont été recensées par la Ligue Alzheimer ASBL, à noter toutefois qu'il est possible que certaines n'aient pas été comptabilisées, dû au grand nombre de supports médiatiques. Les retombées relatives au Protocole Disparition Seniors au domicile sont les suivantes :

- 9 parutions dans la presse écrite
- 5 parutions dans la presse télévisuelle
- 1 parution dans la presse radiophonique



Autre reconnaissance publique : le Protocole Disparition Seniors a reçu le Prix Yansenne 2017 décerné par le Ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale. Ce prix vise à encourager la mise en place d'une politique régionale transversale et intégrée. En ce sens, la Région bruxelloise entend récompenser les projets et initiatives qui visent à renforcer la collaboration des services de police et de prévention au sein des quartiers, à encourager le partenariat entre les services de police et de prévention au niveau d'interquartiers, intercommunal, interzonal et régional, à encourager le partenariat entre les acteurs institutionnels

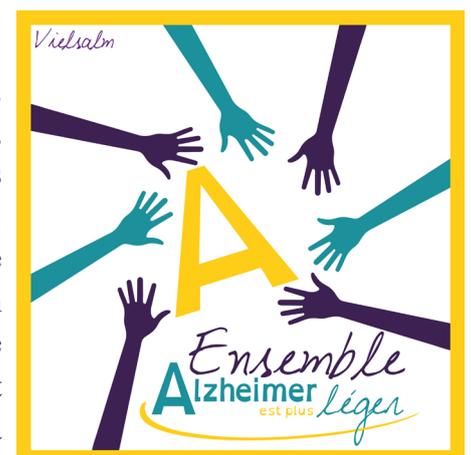
de la chaîne de la sécurité, la société civile et les citoyens et à récompenser les initiatives prises au sein des services de prévention et de police de modernisation de processus organisationnels, de gestion, d'évaluation, de concertation.

En outre, le Département Projet est également sollicité pour donner des conférences à propos du protocole. En 2017, 16 ont été données. La vidéo explicative du projet, réalisée en 2016, est utile lors des présentations aux services d'aide et de soins, mais aussi lors des signatures et sur internet — Facebook, YouTube et nos sites web. Celle-ci comptabilise actuellement 2305 vues.

La Ligue Alzheimer ASBL met effectivement tout en place afin de rendre ce projet visible au plus grand nombre. Une fois le Protocole signé par une zone de police, les citoyens habitant sur le territoire concerné peuvent remplir une fiche identitaire, téléchargeable sur le site internet de la Ligue www.alzheimer.be. Ceux-ci doivent être au courant de l'existence d'une telle méthodologie. Chaque intervenant devient donc un acteur primordial dans le bon déroulement de la méthodologie : les services informent leurs bénéficiaires de son existence, la Ligue Alzheimer ASBL fournit les fiches et autocollants, la Police reste vigilante et enfin, les citoyens sont actifs et prévoyants en remplissant la fiche. Le bon déroulement du Protocole dépend donc de la bonne collaboration entre tous ces différents acteurs.

D. Ensemble, Alzheimer est plus léger

«Ensemble, Alzheimer est plus léger» tend à sensibiliser les citoyens, associations et commerçants locaux à la démence afin de favoriser l'accueil, la communication et l'accompagnement de qualité des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une autre forme de pathologie apparentée. La Ligue Alzheimer ASBL défend fermement l'idée qu'une personne atteinte par la maladie d'Alzheimer est un citoyen à part entière et un acteur dans sa commune. Le projet vise donc à encourager l'inclusion de ces personnes, à garantir le maintien du lien social, à rompre l'isolement et à fournir aux participants les outils pour se sentir plus à l'aise face à la personne désorientée.



En 2017, le projet a été mis en place à Vielsalm. Cette commune luxembourgeoise est Ville Amie Démence depuis décembre 2015 et organise déjà un Alzheimer café et des conférences dans le cycle de la Province du Luxembourg. Elle est actuellement la deuxième commune wallonne à l'avoir mis en place. Le 24 octobre 2017, 11 commerçants ont participé à la soirée de sensibilisation.

Par leurs contacts réguliers avec la population, les commerçants sont l'axe central de ce projet. Ils connaissent leurs clients et peuvent facilement, par un accueil spécifique des personnes désorientées, être un repère pour elles. L'objectif à terme est de constituer un réseau de personnes-relais comprenant les commerçants, associations, services, etc. conscientisés et prêts à faciliter le quotidien des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Les participants à cette sensibilisation ont reçu un autocollant marquant leur adhésion à ce projet et à apposer sur leur vitrine. Vous trouverez ce logo à la Pharmacie Misson, chez l'Opticien Vincent Billiet, à la Boutique Klons, à la Boutique Genicot, au salon de Coiffure Sonia Cornet, au Service Population de l'Administration communale, à la MRS La Bouvière.

En 2018, la Ligue souhaite étendre l'action à d'autres communes. Actuellement, deux sensibilisations sont déjà prévues à Nivelles et à Neupré.

E. Projet « Jeu de piste »

La Ligue Alzheimer ASBL ambitionne de lancer un nouveau projet « jeu de piste » dans le cadre de Ville Amie Démence. Le premier événement s'organiserait en partenariat avec la Commune de Juprelle et Designenjeu, pour être proposé ensuite dans d'autres Villes ou Communes Amies Démence.

Concrètement, il s'agit de déployer le temps d'une journée, au cœur de Juprelle, un jeu de piste collectif et géolocalisé (via smartphone). De halte en halte, les participants découvrent la commune et expérimentent in situ un ensemble de situations (problématiques ou non) rencontrées au quotidien par les personnes concernées par la maladie d'Alzheimer.

Les effets attendus sont une sensibilisation et l'engagement d'un plus grand nombre de citoyens au profit d'une commune plus inclusive (pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, mais aussi, immanquablement, pour les seniors au sens large).

F. Appels à projets

Le Département Projet est toujours en recherche d'évolution et de participation à des appels à projets. Ceux-ci offrent en effet l'opportunité de mettre les actions de la Ligue en avant. En 2017, l'association a participé à trois appels à projets :

1. Centre de Référence en Santé mentale (Cresam) — Réintégration Awards 2016

L'appel à projets a été lancé en novembre 2016 et la proclamation des lauréats a eu lieu le vendredi 24 mars 2017 à Namur, en présence des candidats. Le Reintegration Award est organisé dans le but de soutenir des projets favorisant l'intégration des personnes souffrant de maladies mentales dans la société. La Ligue Alzheimer ASBL a participé à cet appel à projets et a proposé Ville Amie Démence. À travers cette initiative, la Ligue souhaite mobiliser les Villes et les Communes pour l'inclusion des personnes atteintes de démence. Lors de la remise des prix, la Ligue a tenu un stand afin d'exposer et d'expliquer la démarche aux participants. Nous ne sommes pas repartis avec la victoire, mais avec une forte motivation renforcée par nos rencontres et nos échanges.

2. Well done – MSD Health literacy Award 2017

«Les prix “Well Done – MSD Health Literacy Awards” ont pour but d’encourager, de reconnaître et de récompenser les initiatives qui visent à promouvoir la capacité d’un individu à comprendre les informations dans le domaine de la santé et des soins de santé. Notre ambition, à terme, est également de souligner l’importance et l’impact de la littératie en santé, de stimuler son optimisation et d’améliorer ainsi les soins médicaux dans notre pays». Lors de cet appel à projets, la Ligue a proposé, mais sans succès, les Alzheimer Cafés. La Présidente a assisté à la remise de prix le 24 octobre 2017 au parlement fédéral.

3. 100 minutes pour changer le monde — NRJ

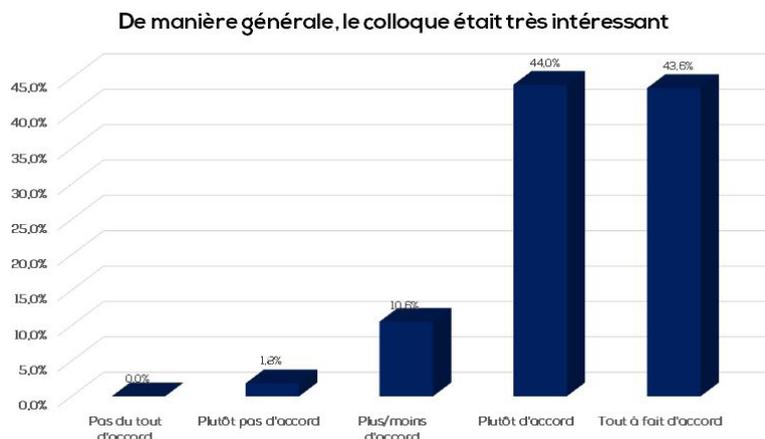
Le Concours «100 minutes pour changer le monde» a pour objet de récompenser 15 associations œuvrant dans le domaine de la solidarité, des droits humains, d’aide à la jeunesse ou aux plus démunis, de l’insertion sociale, de l’éducation, de l’écologie ou de la culture en leur offrant une campagne de promotion équivalente à 100 minutes d’espace promotionnel (diffusion dans les écrans) réparties sur les antennes de Nostalgie (Réseau belge francophone), sur les antennes d’NRJ (Réseau Belge) et sur la radio digitale Chérie. Le 5 octobre 2017, nous avons été informés que la Ligue Alzheimer avait été retenue parmi les lauréats. Nous bénéficierons donc des bénéfices de ce concours, sous forme de spot radio, au courant de l’année 2018.

5. Colloque 2017

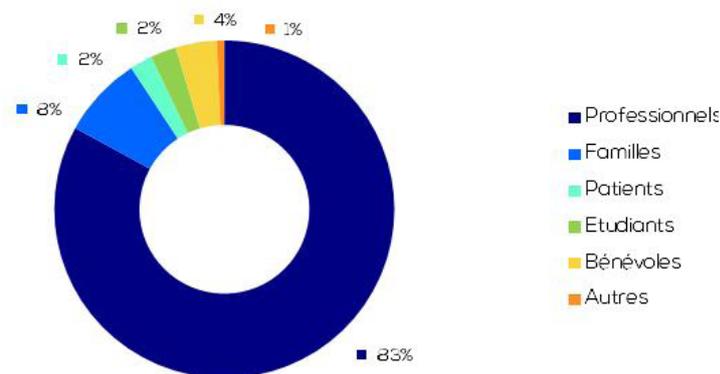
Le 18 mai dernier, la Ligue Alzheimer ASBL a organisé son 25e colloque annuel autour du thème «Au fil de la maladie d’Alzheimer : diagnostic, inclusion & accompagnement». Dans la salle Une d’Imagix Tournai, de 8 à 16 heures, huit experts du domaine de la démence — neurologue, assistant social, aidant — ont offert leur expertise à un public tout autant diversifié qu’avidé d’informations.

Les trois interventions matinales ont abordé le diagnostic, l’inclusion et les aspects juridiques. Elles ont été conclues par l’intervention de Colette Roumnoff, ancienne aidante et auteure du livre «Le Bonheur plus fort que l’oubli». La question de l’accompagnement a d’abord été introduite par un reportage conçu et réalisé par la Ligue sur l’histoire de quatre couples dont le ou la conjoint(e) est atteint(e) de la maladie d’Alzheimer ou apparentée. Ces huit personnes, faisant partie du Groupe des Battants de Liège, se sont prêtées au jeu afin de fournir aux professionnels un aperçu de la vie avec la maladie d’Alzheimer du diagnostic aux aides mises en place en passant par les conséquences de la maladie sur la vie quotidienne. S’en est suivi une table ronde en présence d’experts du terrain.

297 personnes étaient présentes lors de cette 25e édition de notre colloque annuel. Parmi eux, 234 professionnels, ce qui représente 83 % du total. En outre, près de 90 % de ces participants se sont montrés satisfaits de cette journée centrée sur le patient.



TYPE DE PUBLIC - COLLOQUE 2017



6. Réunions & rendez-vous

A. Réunions

La Ligue Alzheimer ASBL organise et se rend à des réunions, rendez-vous et rencontres. Cela comprend par exemple des rendez-vous avec les animateurs d'Alzheimer Cafés, avec le coach de la Ligue M. Simon, avec des CPAS et Communes. Ce sont des réunions de rencontre, des réunions préparatoires à nos activités ou des réunions de mise au point. En 2017, 130 réunions ont été organisées.

Des réunions d'équipe sont prévues de façon régulière. Idéalement, elles auraient lieu tous les mois, mais vu l'agenda très varié et chargé de l'ensemble des travailleurs, en 2017, ces réunions ont eu lieu environ tous les mois et demi, soit huit réunions.

Enfin, le Département Psycho-social s'est réuni sept fois au cours de 2017. Quatre personnes de la Ligue travaillent à ce département et partagent des missions, le besoin de mise en commun plus régulier est donc d'autant plus nécessaire que pour toute l'équipe.

B. Groupe Action Alzheimer Luxembourg (GRAAL)

GRAAL est l'acronyme pour Groupe Actions Alzheimer Luxembourg. Il s'est constitué en 2007 à l'initiative de la Ligue Alzheimer ASBL. Ce groupe de travail a pour but de mener des actions d'intérêt collectif dans la province de Luxembourg en faveur des personnes concernées par la maladie. Le Groupe Actions Alzheimer Luxembourg, est également une approche adaptée en milieu rural. C'est aussi, via le numéro d'appel gratuit 0800/15.225, une source de renseignements utiles pour les proches et les professionnels en Province du Luxembourg et dans le reste du pays (listings actualisés des institutions, organismes et services utiles pour le domicile).

Le Groupe Actions Alzheimer Luxembourg évolue et agit selon la même philosophie que la Ligue : les personnes atteintes de démence demeurent compétentes dans leur vie et leur autonomie doit être respectée, encouragée et soutenue. Les membres du Groupe Actions Alzheimer Luxembourg partagent également les objectifs de la Ligue Alzheimer ASBL. À cela se rajoutent deux principes primordiaux : autonomie et compétence. Cette initiative de la Ligue Alzheimer ASBL a donc pour buts :

- L'entretien, en province de Luxembourg, d'un réseau de personnes et institutions ;
- La promotion et l'encouragement de nouvelles initiatives ;
- L'encouragement des échanges entre les professionnels actifs dans l'accompagnement des personnes atteintes de démence.

Pour remplir ces objectifs, le groupe, qui compte 22 membres, s'est réuni trois fois en 2017, et comptabilise 18 participations en tout (en moyenne six par réunion).

Pour l'année à venir, la Ligue souhaite consolider davantage le groupe pour qu'il soit reconnu comme un acteur de terrain de la Province luxembourgeoise. GRAAL souhaite également être un groupe ressource pour le monde politique.

C. Rendez-vous famille

Dans certaines situations, si la demande ne peut être rencontrée par l'un des autres services déjà proposés par la Ligue Alzheimer ASBL, un entretien individuel (ou de famille) peut être organisé. Celui-ci peut avoir lieu à

Liège ou à Bruxelles.

Le contact visuel facilitant la communication, cette rencontre personnelle permet d'aller plus en avant dans le problème vécu, de connaître le contexte social, familial, l'histoire de vie et d'aborder les attentes et les craintes.

En 2017, 15 rendez-vous de ce type ont eu lieu, dont 9 ont été pris en charge par l'Agent Proximité-Démence de la Ligue Alzheimer ASBL à Bruxelles, Yona N'Gongo.

7. Événements ponctuels

A. 21 septembre 2017 : journée mondiale de la maladie d'Alzheimer

À l'occasion de la journée mondiale de la maladie d'Alzheimer, la Ligue Alzheimer ASBL a lancé une campagne de sensibilisation sur Facebook. Celle-ci a pris la forme de plusieurs affiches sur lesquelles se trouvait la suite de deux débuts de phrases :

- Pour moi, la maladie d'Alzheimer, c'est...
- Pour l'avenir, je souhaite...

Pour récolter ces messages, deux membres de l'équipe ont été sur le terrain, sur le parking d'Ikea à Liège, pour récolter les opinions de la population, concernées ou non par la maladie. Cette action Facebook a permis d'interpeller directement les gens à propos de la maladie et de constater également les idées gravitant autour de ce sujet.

Sont ressorties de cette action 16 affiches arborant des messages divers et variés : une bonne occasion pour sensibiliser la population, parler de la maladie et ainsi, sortir du tabou.

B. La Confusionite

En 2017, la Ligue Alzheimer ASBL a organisé la première représentation belge de «La Confusionite», une pièce de Valérie et Colette Roumanoff. La présentation s'est déroulée le 29 novembre 2017 à Rochefort, en collaboration avec la Ville et le Centre culturel. Celle-ci s'intégrait dans un événement plus large : «Le mois de la mémoire», organisé par le Centre culturel.

Suite à un premier contact lors d'une conférence de Madame Roumanoff à Louvain-la-Neuve, Madame Henry, Présidente de la Ligue Alzheimer ASBL, a vu la pièce de théâtre à Paris. Séduite par son point de vue et son discours atypique, Madame Henry a invité Colette Roumanoff à notre colloque annuel à Tournai. S'en est suivi également la décision d'organiser la pièce de théâtre «La Confusionite».



Écrite par Colette et Valérie Roumanoff, «La Confusionite» aborde un sujet grave de façon comique, ludique et pédagogique. Par son approche, cette pièce se veut porteuse d'un message positif et d'une ouverture d'esprit : «Apprivoiser Alzheimer, en contourner les pièges et garder sa bonne humeur» ! En bref : l'accompagnement du patient est primordial pour qu'il vive activement, libre et sans peur.

Le 29 novembre, 300 personnes se sont mobilisées pour assister à cette pièce de théâtre, qui était suivie d'un échange en présence de Colette Roumanoff. La Ligue a reçu de nombreux échos positifs, dont des demandes pour organiser cette pièce notamment à Mons, à Bastogne et à Charleroi.

C. Dédicace du livre « Mémoire en eaux troubles »

En juillet 2017, Virginie Martin, documentaliste à la Ligue, a été contactée par une auteure de romans, Joelle Van Hee. Cette dernière proposait d'envoyer son roman, « Mémoire en eaux troubles », inspiré de sa propre expérience suite à la maladie de son papa, puis de sa maman. Après lecture, le roman a été fortement apprécié, tant par notre documentaliste que par Madame Henry.

Après un retour à l'auteure, celle-ci a proposé une collaboration avec la Ligue lors d'un événement de dédicace à l'Hopital Érasme. Le 26 octobre 2017, Madame Henry et Madame Martin ont participé à cette dédicace. L'auteur a lu plusieurs extraits, qui ont été suivis d'échanges avec le public, Madame Henry, et un neurologue de l'Hopital Érasme, Docteur Bier. Il a été proposé à l'auteure de réitérer l'expérience lors du cycle de conférence du Luxembourg à Vielsalm.



8. Groupe de travail & collaborations

A. Groupe des Battants

Depuis 2010, la Ligue Alzheimer ASBL s'est attachée à créer et mettre en place, des rencontres de travail destinées aux personnes jeunes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Par jeune, on entend une personne présentant un déclenchement de la maladie avant l'âge de 60-65 ans.

Des groupes ont émergé, le premier à Marche-en-Famenne, remplacé par celui de Liège, et un autre à Bruxelles. Ces groupes constitués de personnes jeunes touchées par la maladie d'Alzheimer et leur aidant proche principal, s'appellent les groupes des Battants et reposent sur deux grandes notions, à savoir : le «self-help» et l'«empowerment». Par ces démarches de s'«aider pour être aidé» et de rester acteur de sa vie et de ses décisions, les groupes des Battants poursuivent deux objectifs principaux, le premier étant de permettre et encourager la perception des participants de la maladie. Le deuxième objectif, quant à lui, poursuit la facilitation de l'expression autour des propres besoins de chacun en termes de qualité de vie.

Le Groupe des Battants de Bruxelles s'est rassemblé 5 fois en 2017. Trois couples sont présents lors de ces réunions, en plus de Madame Henry, Céline Schrobilthen et Yona N'Gongo, les deux employées du Centre Info-Démences. En début d'année, le groupe a souhaité évaluer l'année écoulée et définir le fonctionnement de celle à venir. Il a également travaillé sur «la carte d'aide». Les membres ont également participé à diverses recherches et études. Enfin, les thèmes suivants ont été abordés : les formes d'habitats possibles pour «patients jeunes», la représentation légale et les dispositions en fin de vie.



Le Groupe des Battants de Liège quant à lui s'est réuni 9 fois au cours de l'année. Ont participé à cette réunion

5 couples, un sociologue observateur prenant note ainsi que deux membres de la Ligue Alzheimer. Au cours de l'année, les thèmes abordés sont les suivants :

- Les systèmes D
- La représentation et l'image de la maladie d'Alzheimer : quels impacts sur l'accompagnement ?
- L'acceptation du diagnostic
- La géolocalisation
- Le Protocole Disparition Seniors
- Le colloque annuel et le Forum Ville Amie Démence

Différentes personnes ressources ont été invitées pour leurs expertises ou leur rôle. Par exemple, le groupe a rencontré le Président d'Eneo. Celui-ci a présenté son ASBL et les activités, suite à quoi, plusieurs membres s'y sont inscrits. Des étudiants de l'Université de Namur se sont également déplacés à la rencontre des Battants, accompagnés de leur professeur, Professeur Englebert. Ils ont présenté leurs projets informatiques basés sur la démence au quotidien, et expliqué le but de ces applications. À plus long terme, l'objectif sera de tester ces applications. Enfin, Madame Ledoyen est venue présenter l'Asbl Jubilacion qui a pour but de créer un habitat partagé. Elle a expliqué les tenants et aboutissants de ce projet, qui a suscité un grand intérêt de la part des Battants et de la Ligue.



Plus spécifiquement, certains membres du groupe de Liège ont accepté de participer à une vidéo réalisée par le Département Communication avec l'aide du Département Psycho-social de Liège. Dans ce court-métrage (20 minutes), quatre couples abordent leur vie avec la maladie d'Alzheimer : arrivée du diagnostic, la vie au quotidien, les souhaits pour la suite. Le tournage a permis à certains couples de se sentir mieux, de raconter leur histoire et de sensibiliser le grand public à la démence précoce.

Comme le groupe de Bruxelles, le groupe de Liège a également travaillé sur la carte d'aide, qui a suscité un grand intérêt. Cette carte a notamment pour objectif de mentionner de façon discrète que son compagnon est atteint de la maladie d'Alzheimer. Les membres ont discuté de la forme et du fond pour aboutir à une production de 4000 cartes à distribuer via les Agents Proximité-Démence et les animateurs d'Alzheimer Cafés. Les deux groupes ont également eu l'occasion de rencontrer Colette Roumanoff lors d'un souper organisé la veille du colloque annuel. Ils se sont également réunis lors d'une rencontre organisée au Yumbo, à Namur, avec le Directeur de la Maison de Repos Domaine des Rièzes et des Sarts, Monsieur Bigneron. Les groupes ont pu poser des questions quant à la « maison idéale » et ont aussi inspiré Monsieur Bigneron toujours en attente d'avis extérieurs. Cette rencontre a pu mettre en lumière la façon de procéder qui serait la plus adéquate quant à la création de la Maison idéale (à savoir créer un partenariat avec des MR déjà existantes, mais qui répondent aux valeurs de la Ligue et aux attentes des Battants).

Pour 2018, il s'agira de poursuivre le travail autour des thèmes concernant les démences précoces. Les Groupes projettent également de visiter « Les maisons de Crolles » AMADiem, près de Grenoble, un lieu de vie pour les patients jeunes, initiés par Blandine Prévot sur le modèle de Nicole Poirier au Canada.

B. Cercle de réflexion éthique

La Ligue Alzheimer ASBL, au-delà de ses nombreuses activités, se fait messager d'une philosophie et de valeurs qu'elle défend par rapport à des sujets d'actualité qui génèrent un questionnement éthique.

C'est ainsi que, grâce au travail de son Cercle de Réflexion Éthique (CRE), l'association a été en mesure de produire des « position papers » sur des sujets tels que l'euthanasie, l'utilisation des techniques de géolocalisation, etc. Autant de thèmes soulevant des questions éthiques et pour lesquels la Ligue souhaite faire passer un message clair et fort à qui de droit.

Au travers de ses activités et projets, les nombreux contacts avec notre public ont mis en lumière de nouveaux sujets à propos desquels la Ligue se devait de prendre position. C'est pourquoi, en 2017, la Ligue a programmé de nouvelles réunions de son CRE. L'objectif de celles-ci a été de mener une réflexion qui constitue la base du positionnement de l'association face à la presse, aux instances politiques et aux questions de ses bénéficiaires.

Le CRE, pour une approche plus riche et complète reflétant plusieurs points de vue, est composé de membres d'horizons différents (milieu médical, juridique, psycho-social, bénévole, patient, aidant,...). Cette année 2017 a vu le Cercle s'enrichir de 6 nouveaux membres.

Au niveau pratique, en 2017, le CRE, comptant 12 membres actifs, s'est réuni 3 fois. De ces réunions et des échanges téléphoniques et par e-mail entre celles-ci, sont « nés » plusieurs documents :

- Un position paper au sujet de la contention
- Un position paper au sujet de la participation à des recherches
- Une fiche pratique au sujet de la participation à des recherches

Pour l'année à venir, les objectifs sont de publier les documents produits en 2017, de traiter de nouveaux thèmes d'actualité, de tenir quatre réunions de travail et enfin de solliciter de nouveaux membres.

C. Conseil scientifique

Depuis 2009, la Ligue Alzheimer ASBL a mis en place son comité scientifique. En 2017, les membres ont été relancés afin de savoir s'ils acceptaient toujours d'être sollicités. Actuellement, font partie du Comité Scientifiques :

- Professeur Michel Ylieff, Président de ce conseil
- Docteur Christophe Dumont
- Docteur Manfredi Ventura
- Docteur Laurent Lefebvre
- Professeur Philippe van den Bosche
- Professeur Jean-Noël Octave
- Professeur Adrian Ivanoiu
- Professeur Jean-Pierre Brion

D. Groupes de travail

Axe «Alimentation, Activité Physique» du Plan de Prévention et de Promotion de la santé de la Wallonie : Ce plan wallon a pour but de favoriser la construction d'un environnement matériel, social et culturel porteur de santé sur le long terme, en incluant les personnes les plus précarisées et fragilisées. La Ligue a donc été interpellée dans ce cadre, pour représenter les personnes à risque ou atteintes de maladies chroniques. En 2017, le Département Formation a donc participé au groupe d'impulsion «Malades chroniques».

Soins intégrés malades chroniques : Ce groupe de travail avait pour objectif d'améliorer la collaboration interdisciplinaire entre intervenants et structures de premières et deuxième lignes, en transversalité/trans-

muralité/intersectorialité, au bénéfice premier d'une amélioration de qualité et de continuité de la prise en charge des patients.

E. Réseau

Réseau Compass Santé : L'année 2017 a vu l'aboutissement du projet de Répertoire des acteurs en Santé du quartier «Compas» d'Anderlecht. Ont vu le jour :

- Un répertoire sur support «papier» : Carte du quartier avec indication de la localisation des différents acteurs du réseau ainsi que de leurs partenaires + Brochure plus détaillée reprenant une fiche par association.
- Un site internet reprenant les mêmes informations et renvoyant aux sites internet des différentes associations (également via un QR Code) : <http://www.repertoirecureghem.be>
- Une application Android et Apple reprenant les mêmes informations que sur le site internet (sera bientôt disponible sur Google Play et Apple Store ; Nom de l'application : «Répertoire Cureghem»).

Le projet ayant abouti, les membres du réseau sont invités à garder le contact entre eux pour d'éventuels projets en commun.

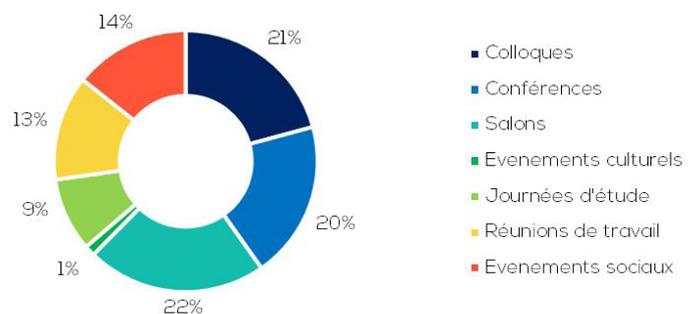
Réseau bruxellois de Documentation en Santé : Le Réseau bruxellois de Documentation en Santé (RBD-Santé) est un réseau de bibliothèques, de centres de documentation et/ou d'information du secteur non marchand, spécialisés dans les domaines de la santé. En 2016, le RBD Santé change de structure et se transforme. La Ligue, avec son centre de documentation, en est un membre adhérent et participe aux Assemblées générales.

Mutualité chrétienne et le Point info maladie chronique : Comme en 2016, la Ligue Alzheimer ASBL collabore avec la Mutualité chrétienne dans le cadre du «Point info malade chronique». Cette plateforme est centrée autour des maladies chroniques. La mutualité y publie des informations, des témoignages, un agenda, etc. Elle y favorise également les échanges entre les citoyens et les professionnels, notamment via un chat. Des experts, des associations sont invités à y participer pour répondre aux questions des intéressés sur un thème précis. Cette année, le Département Psycho-social a été sollicité concernant le thème «Impact des maladies chroniques sur la relation familiale».

9. Représentations extérieures

En tant qu'association de patients, proches et professionnels, la Ligue se donne pour objectif les représenter au mieux et d'aller à la rencontre du public. Ainsi, notre association participe à divers événements extérieurs. Cette année, la Ligue a participé à 17 salons. Les bénévoles soutiennent les employés à ce niveau, puisqu'ils assurent la plupart du temps la tenue d'un stand à ces représentations. Ils renseignent alors les personnes intéressées sur la maladie, mais aussi sur les activités de la Ligue et toutes autres informations utiles.

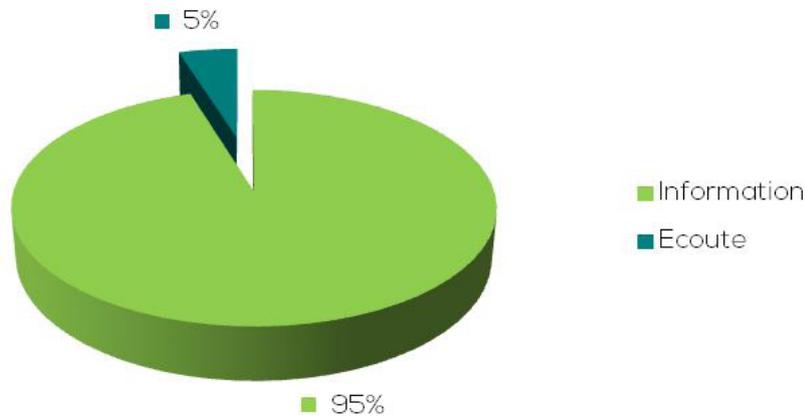
PARTICIPATIONS EXTERIEURES - 2017



10. Téléphones

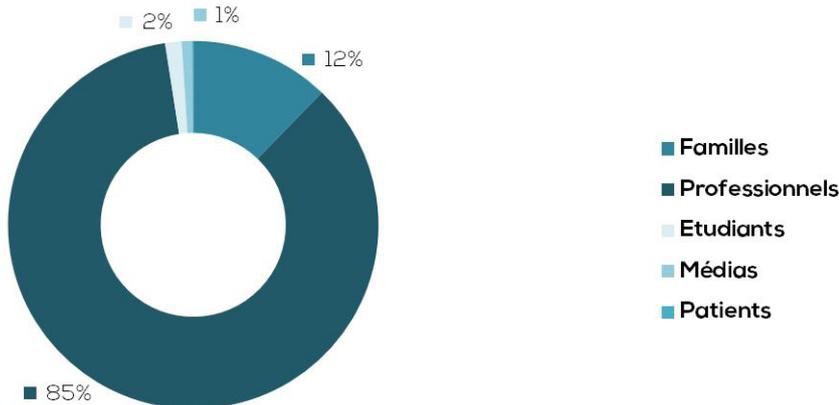
Numéro d'appel 04 229 58 10

TYPE D'APPEL SUR LE 04 - 2017



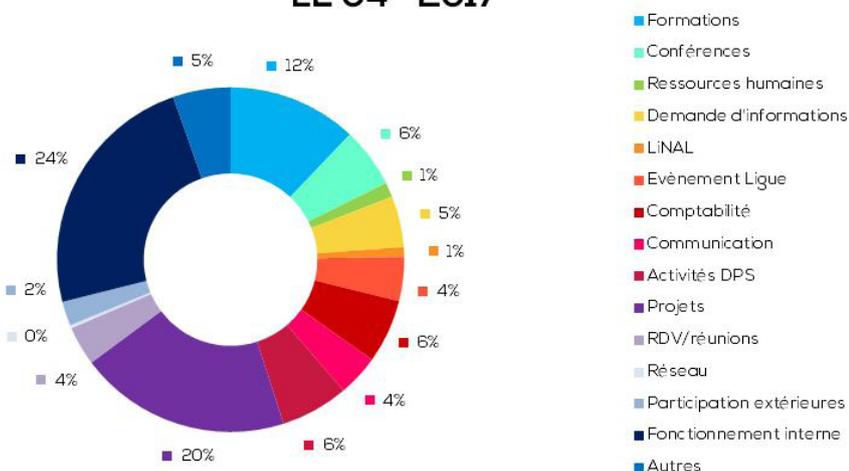
La Ligue Alzheimer ASBL dispose d'un numéro administratif, le 04 229 58 10. Sur un total de 3247 appels, 5 % sont des écoutes (155 appels). L'idéal serait de libérer la ligne administrative un maximum, et de renvoyer les personnes en besoin d'une écoute vers le 0800 15 225 prévu à cet effet.

TYPE DE PUBLIC APPELANT LE 04 - 2017



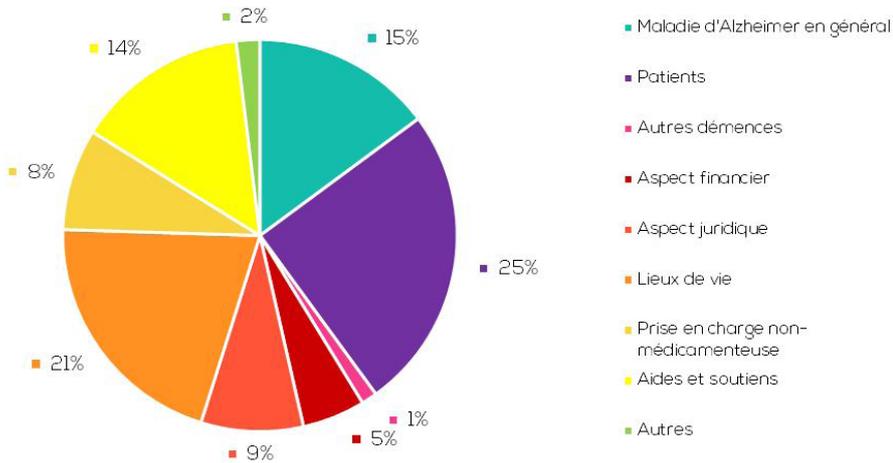
La majorité des appelants fait partie des professionnels (85 % soit 2738 appels). Près de 400 familles (12 %) ont toutefois contacté la Ligue. Celles-ci souhaitent surtout recevoir des listings et fiches pratiques ou encore se renseignent à propos des conférences et des Alzheimer Cafés. Les étudiants, les médias et les patients sont les catégories les moins représentées.

THEMES DES APPELS D'INFORMATION SUR LE 04 - 2017



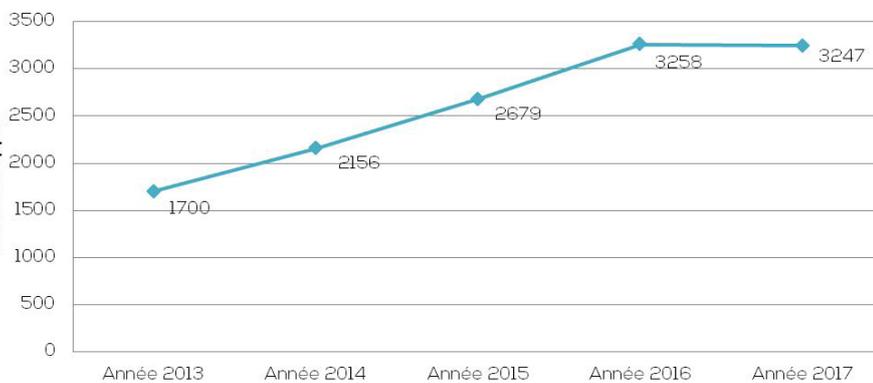
Parmi les 3092 appels considérés comme « information »; le quart concerne des appels internes ou concernant le fonctionnement interne de la Ligue Alzheimer ASBL. Un cinquième concerne quant à lui les projets : Ville Amie Démence; le Protocole Disparition Seniors ou encore Ensemble, Alzheimer est plus léger. Ces chiffres (608 appels) peuvent notamment s'expliquer par l'organisation du Forum Ville Amie Démence de septembre. Les formations représentent quant à elle 12 % des appels (371).

THEMES DES ECOUTES SUR LE 04 - 2017

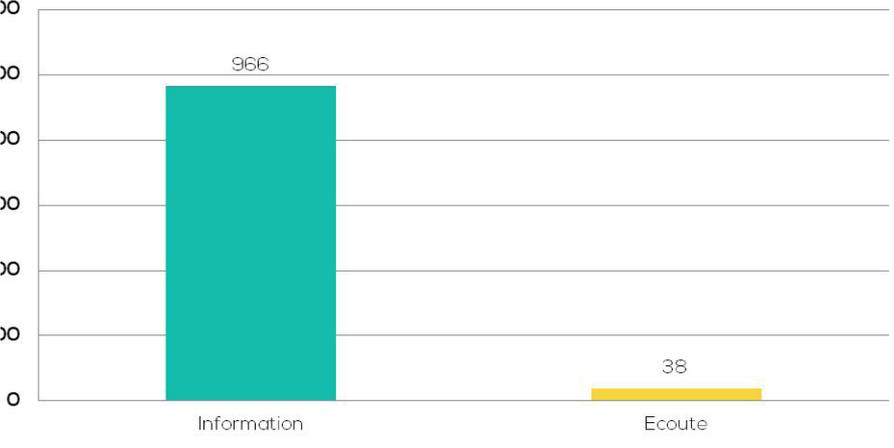
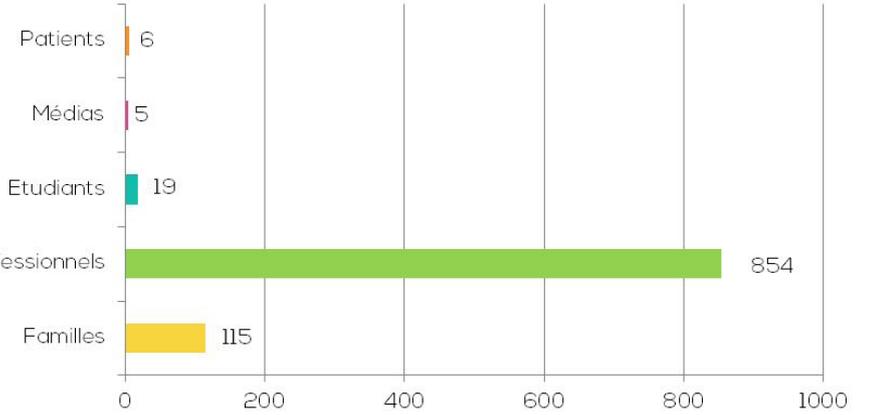
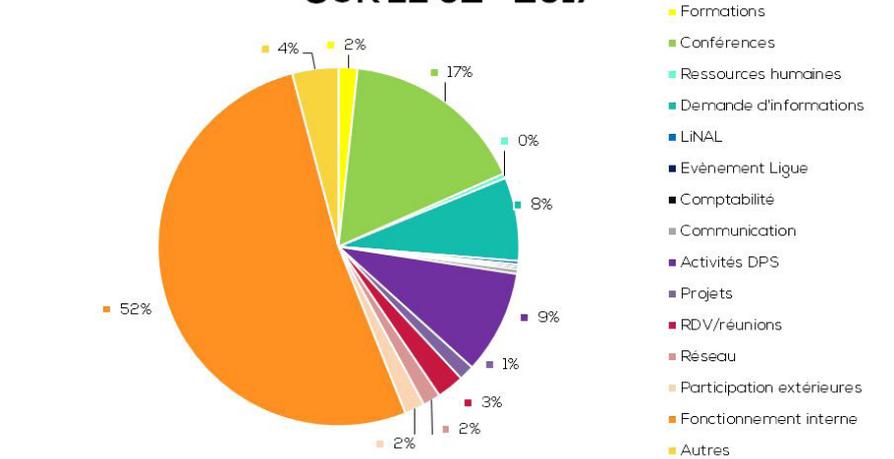


Au niveau des écoutes, deux thèmes ressortent particulièrement, « Le patient » et « Les lieux de vie » avec respectivement 39 et 32 appels reçus. « Les aides et soutiens » ainsi que « La maladie d'Alzheimer en général » représentent quant à elles presque 30 % des écoutes.

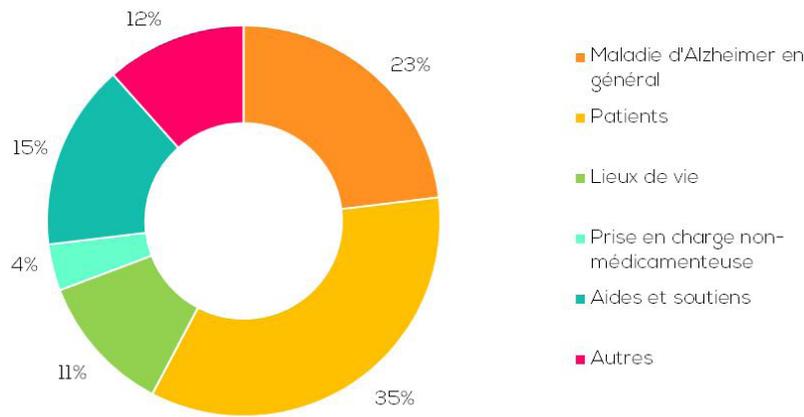
EVOLUTION DES APPELS DU 04 - 2017



Si les appels sont en constante évolution depuis 2013, on observe en 2017 un chiffre similaire à l'année dernière. Cela reste toujours très positif, avec notamment un pic d'appel durant le mois de janvier (353) — avec les nouvelles activités qui se préparent — pendant le mois de mai (335) — précédant notre colloque annuel — et durant le mois de septembre (396) — mois de la maladie d'Alzheimer.

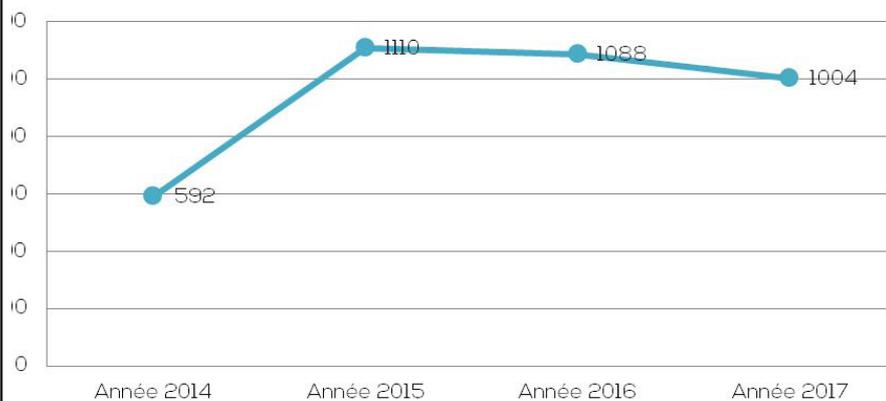
<h3 style="text-align: center;">TYPE D'APPEL SUR LE 02 - 2017</h3>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Type d'appel</th> <th>Nombre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Information</td> <td>966</td> </tr> <tr> <td>Ecoute</td> <td>38</td> </tr> </tbody> </table>	Type d'appel	Nombre	Information	966	Ecoute	38	<p>Le numéro 02 510 61 88 est celui du Centre Info-Démences – rue Brogniez 46 à 1070 Anderlecht, notre antenne bruxelloise. Cette ligne reçoit les appels concernant la région bruxelloise (activités, listings, informations diverses), l'organisation des conférences, le Cercle de réflexion éthique et le Groupe des Battants de Bruxelles. Une majorité des appels, à savoir 96 %, sont des demandes d'information.</p>																								
Type d'appel	Nombre																														
Information	966																														
Ecoute	38																														
<h3 style="text-align: center;">TYPE DE PUBLIC APPELANT LE 02 - 2017</h3>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Type de public</th> <th>Nombre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Professionnels</td> <td>854</td> </tr> <tr> <td>Familles</td> <td>115</td> </tr> <tr> <td>Etudiants</td> <td>19</td> </tr> <tr> <td>Médias</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Patients</td> <td>6</td> </tr> </tbody> </table>	Type de public	Nombre	Professionnels	854	Familles	115	Etudiants	19	Médias	5	Patients	6	<p>85 % des appelants sont des professionnels. 115 personnes ayant pris contact avec le Centre IDEM sont toutefois des familles.</p>																		
Type de public	Nombre																														
Professionnels	854																														
Familles	115																														
Etudiants	19																														
Médias	5																														
Patients	6																														
<h3 style="text-align: center;">THEMES DES APPELS D'INFORMATION SUR LE 02 - 2017</h3>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Thème</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Fonctionnement interne</td> <td>52%</td> </tr> <tr> <td>Conférences</td> <td>17%</td> </tr> <tr> <td>Activités DPS</td> <td>9%</td> </tr> <tr> <td>Ressources humaines</td> <td>8%</td> </tr> <tr> <td>Formations</td> <td>4%</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td>2%</td> </tr> <tr> <td>Participation extérieures</td> <td>2%</td> </tr> <tr> <td>RDV/réunions</td> <td>3%</td> </tr> <tr> <td>Projets</td> <td>1%</td> </tr> <tr> <td>Réseau</td> <td>2%</td> </tr> <tr> <td>Evènement Ligue</td> <td>0%</td> </tr> <tr> <td>LiNAL</td> <td>0%</td> </tr> <tr> <td>Comptabilité</td> <td>0%</td> </tr> <tr> <td>Communication</td> <td>0%</td> </tr> </tbody> </table>	Thème	Pourcentage	Fonctionnement interne	52%	Conférences	17%	Activités DPS	9%	Ressources humaines	8%	Formations	4%	Autres	2%	Participation extérieures	2%	RDV/réunions	3%	Projets	1%	Réseau	2%	Evènement Ligue	0%	LiNAL	0%	Comptabilité	0%	Communication	0%	<p>Par ailleurs, les deux employés du Centre Info-Démences sont en contact régulier avec le bureau de Liège. 490 appels concernent le fonctionnement interne de la Ligue Alzheimer ASBL. À noter également que 17 % des appels concernent les conférences, activités dont l'organisation est gérée par une employée de Bruxelles.</p>
Thème	Pourcentage																														
Fonctionnement interne	52%																														
Conférences	17%																														
Activités DPS	9%																														
Ressources humaines	8%																														
Formations	4%																														
Autres	2%																														
Participation extérieures	2%																														
RDV/réunions	3%																														
Projets	1%																														
Réseau	2%																														
Evènement Ligue	0%																														
LiNAL	0%																														
Comptabilité	0%																														
Communication	0%																														

THEMES DES ECOUTES SUR LE 02 - 2017



Les écoutes réalisées via ce numéro de téléphone sont consacrées majoritairement à des questions concernant le patient et la maladie d'Alzheimer en général.

EVOLUTION DES APPELS SUR LE 02 - 2017



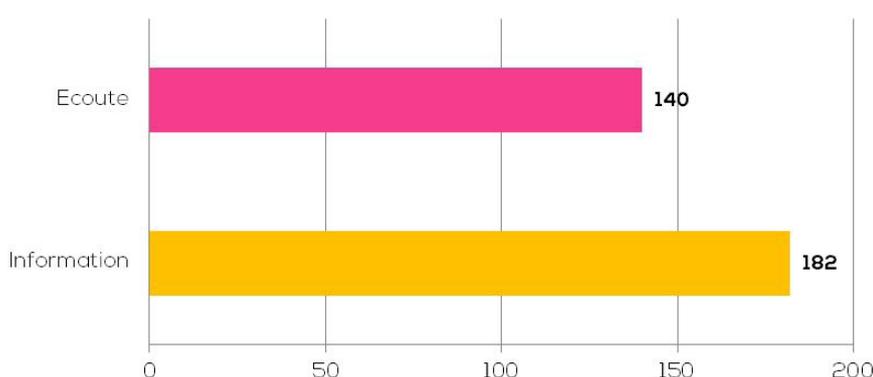
Enfin, grâce à l'analyse statistique des appels, on peut observer une constance depuis l'année 2015. Un total de plus de 1000 appels transite via le numéro du Centre Info-Démences. L'objectif pour les mois et années à venir est d'étendre la notoriété de cette antenne sur le territoire bruxellois, notamment en agrandissant le réseau de contact et de partenariat.

11. Collaborations LINAL

La Ligue Nationale Alzheimer Liga ASBL/VoG/VZW a son siège social à Bruxelles, rue Brogniez 46 – 1070 Anderlecht. Elle est composée de trois représentants de la Ligue francophone, trois représentants de la Ligue néerlandophone, et un représentant de la Ligue germanophone.

A. .0800 15 225

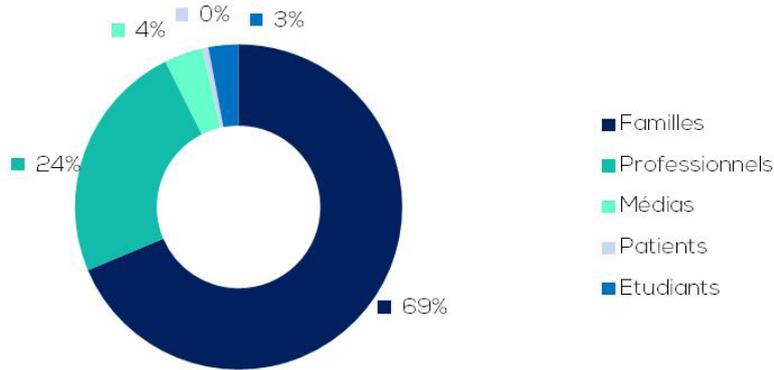
TYPE D'APPEL SUR LE 0800 - 2017



Le numéro d'appel 0800 15 225 est celui de l'Alzheimer Phone National, disponible en trois langues et gratuit depuis réseau fixe et mobile. Les chiffres présentés ne concernent que les appels francophones.

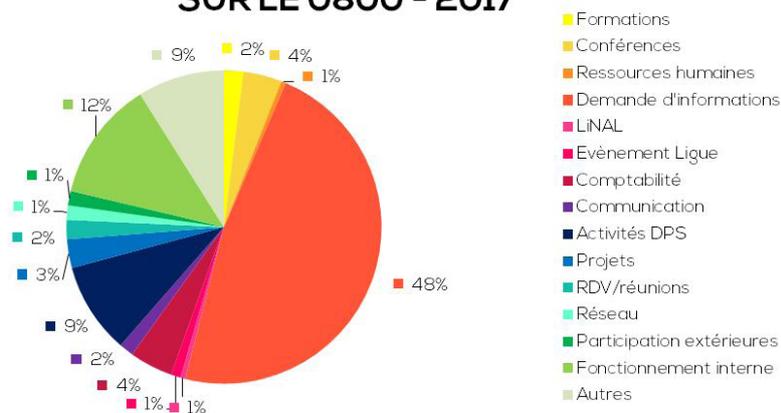
Ce numéro d'appel suscite l'intérêt tant pour des écoutes que pour des informations.

TYPE DE PUBLIC APPELANT SUR LE 0800 - 2017



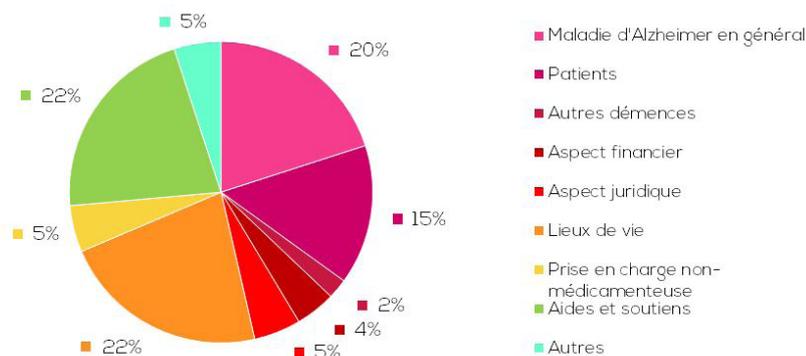
Une majorité de familles, à savoir près de 70 % des appelants, entrent en contact avec la Ligue Alzheimer ASBL via ce numéro d'appel. Les professionnels du secteur en profitent également, le plus souvent pour des questions relatives à la maladie d'Alzheimer pour l'un de leurs bénéficiaires.

THEMES DES APPELS D'INFORMATION SUR LE 0800 - 2017



Comme on peut le constater, près de 50 % des appels d'information (près de 100 appels) sont des demandes directes d'envoi d'information.

THEMES DES APPELS D'ECOUTE SUR LE 0800 - 2017



Par ailleurs, les thèmes des écoutes sont quant à eux plus variés. Ressortent principalement « aides et soutiens », « lieux de vie », et « maladie d'Alzheimer en général ». 15 % des appels concernent toutefois le patient lui-même.

EVOLUTION DES APPELS DU 0800 -2017



L'évolution du nombre d'appels depuis 2013 est en baisse. L'objectif est donc de stimuler l'intérêt pour cette ligne d'appel, d'une part, en invitant les appelants qui joignent le 04 ou le 02 à appeler le 0800, et d'autre part, en faisant une promotion adaptée. La Ligue Nationale Alzheimer Liga ASBL/vzw/VoG prévoit de travailler en collaboration avec l'agence Publicis pour mettre en lumière ce numéro gratuit, et donner accès à l'information et l'écoute facilement.

Selon le rapport de notre partenaire Télé-Accueil n°107, les cinq postes wallons de Télé-Accueil ont reçu 178 appels dont le thème principal est la maladie d'Alzheimer. Presque la moitié de ces appels (42.16%) sont des premiers appels, un appel sur trois (33.33%) est un appel occasionnel et un sur quatre (24.50%) est un appel régulier.

Plus de deux tiers des appelants sont des femmes (72.55%), et la majorité des appelants sont âgés de 41 ans et plus (80.39%). 9.80% des appelants ont une activité professionnelle, 28.43% sont pensionnés et 24.51% sont sur le chômage (ou CPAS) ou sur la mutuelle. Ces données n'ont pas été identifiées pour les 37.25% d'appels restants. Plus de la moitié des appels (54.5%) sont donnés le soir ou la nuit lorsque les autres services sont fermés. Un appel sur trois est un appel en situation de crise (35.4%).

Le thème de la maladie d'Alzheimer et des problèmes liés au vieillissement est abordé de manière plus fréquente dans les appels, mais n'est pas repris par les écoutants comme thème principal. Par contre les pourcentages pour les différentes catégories de données encodées (sexe, âge, statut professionnel, cadre de vie) sont représentatifs de ce qui ressort de l'ensemble des appels.

Il est important également de relever que plus de la moitié des appels sont donnés la nuit, d'où la nécessité pour certains appelants d'un service disponible 24h/24.

35.4% des appels sont identifiés comme des appels de crise, c'est-à-dire, que les appelants ont besoin d'une réponse immédiate, vu le moment de crise qu'ils traversent. L'effet apaisant et structurant de la parole permet de réduire l'impact de ces moments de crise sur la vie personnelle et relationnelle des appelants.

B. Memorepair

En 2016, poursuite de l'initiative Memorepair lancée le 21 septembre 2015, par la Ligue Nationale Alzheimer Liga ASBL/vzw/Vog. C'est un outil de numérisation de vieux supports en ligne au service de la cause Alzheimer. Ce projet a été soutenu par la Loterie Nationale.

C. Alzheimer Europe

En 2017, Sabine Henry, membre du conseil d'administration d'Alzheimer Europe a participé au 27e Congrès d'Alzheimer Europe à Berlin. Le thème de cette année était «Des soins aujourd'hui, un traitement pour demain».

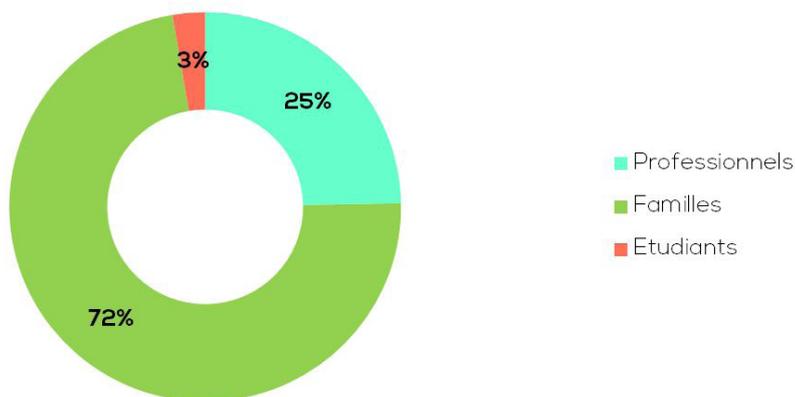
IV. QUATRIÈME PARTIE : COMMUNICATION

1. Courriers

Dans sa mission d'information, la Ligue Alzheimer ASBL envoie des courriers aux familles, professionnels et aux étudiants. Le Département Secrétariat est le principal concerné par cette tâche. En 2017, celui-ci a réalisé 336 envois sur un total de 480.

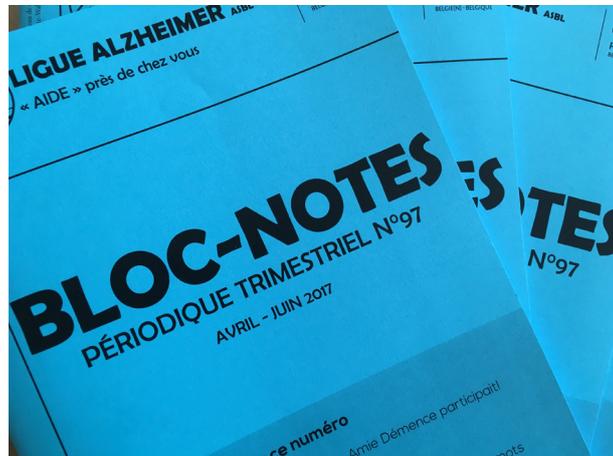
Les familles sont surtout intéressées par nos fiches pratiques et nos listings par province d'aide et soins à domicile et de centres de jour. Les professionnels quant à eux demandent plutôt les brochures qui décrivent l'association, ses actions et ses activités. Enfin, les étudiants se tournent vers la Ligue afin de recevoir de la documentation utile à leur travail de fin d'études ou à leur rapport de stage.

ENVOI DE COURRIERS - 2017



2. Bloc-Notes

Le Bloc-Notes est la revue trimestrielle de la Ligue Alzheimer ASBL. Son éditeur responsable est Madame Sabine Henry, Présidente. Informatif, le Bloc-Notes contient dans ses 20 premières pages, les actualités de l'association : Alzheimer café; conférences; projets; événements divers. Certaines rubriques sont par ailleurs consacrées aux actualités dans le domaine de la recherche, à un ouvrage et un film sur le sujet d'Alzheimer ou encore à un texte personnel écrit par un aidant, par exemple. Les 20 dernières pages de la revue contiennent majoritairement l'agenda des activités de la Ligue. Les lecteurs y trouvent également la boutique ou encore des remerciements à nos donateurs.



En 2017, le Bloc-Notes de la revue a été envoyé en moyenne à 300 personnes chaque trimestre. Un total de 92 articles ont été écrits. Le Département Communication prend en charge une grande partie de la rédaction. Cette année, 11 rédacteurs externes se sont investis. Ceux-ci sont sollicités pour les rubriques «recherche»; «Alzheimer café» et «projet».

En 2018, le Bloc-Notes fêtera sa centième édition. À cette occasion, la couleur fera son apparition dans les pages de la revue. L'objectif est de le rendre plus accessible, plus plaisant et in fine, qu'il soit envoyé à un maximum de personnes afin d'étendre la visibilité de l'association.

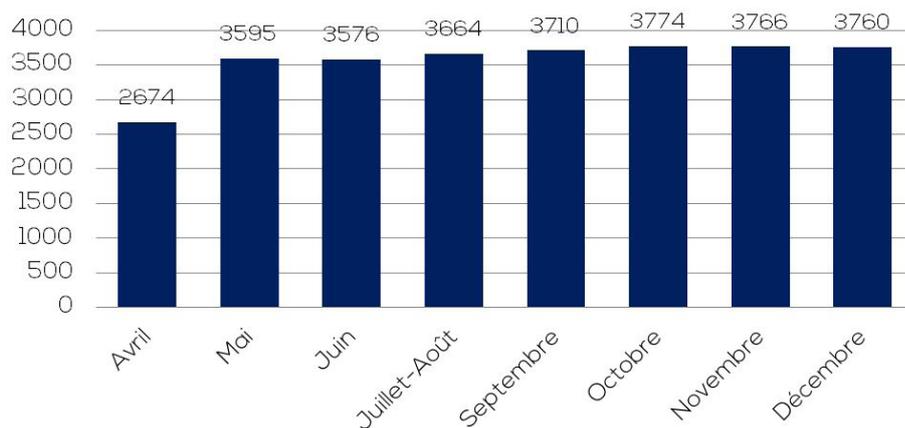
3. Newsletters

En 2016, un des objectifs du Département Communication était d'améliorer le système de newsletters. Ce fut chose faite en avril 2017. Les newsletters sont actuellement envoyées via notre hébergeur web, Infomaniak. Ces derniers ont lancé un nouveau service de newsletters l'année dernière — service duquel les clients peuvent bénéficier. Grâce à cela, la Ligue Alzheimer ASBL envoie désormais une newsletter professionnelle.

Le contenu reste quant à lui informatif : les formations, les conférences, les Alzheimer Cafés, les projets et enfin d'autres sujets ou événement ponctuels. Les newsletters sont toujours envoyées par Province afin de fournir des informations de régionales.

Pour faire connaître cet outil, un formulaire d'abonnement a été ajouté au site internet de la Ligue Alzheimer. De plus, la newsletter est proposée aux appelants qui se montrent intéressés par nos activités.

ENVOI NEWSLETTERS PAR MOIS - 2017



Depuis avril 2017, 44 newsletters ont été envoyées. Dans le graphique « Envoi newsletter par mois – 2017 », on observe l'évolution des envois par mois.

4. Site web

Comme annoncé dans le bilan d'activités 2016, la Ligue Alzheimer ASBL a décidé de travailler sur son site internet en 2017. Ainsi, en septembre 2017, la Ligue Alzheimer ASBL présentait son tout nouveau site www.alzheimer.be à l'occasion du mois de la démence et de la journée mondiale du 21 septembre.

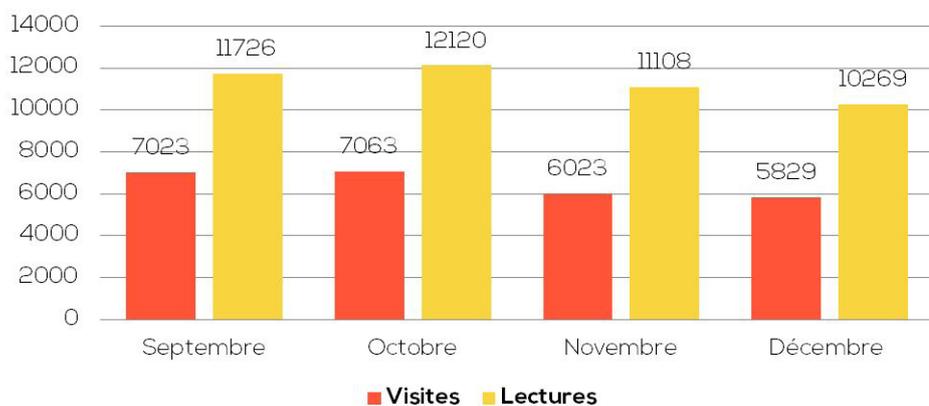
Pourquoi avoir créé un nouveau site internet? Premièrement, dans un souci d'ergonomie. La Ligue Alzheimer disposait auparavant de trois sites internet : www.alzheimer.be; www.alzheimercafe.be et www.ville-amie-demence.be. Si ces sites ont été très utiles à leur création, leur existence était devenue de moins en moins efficace et leur mise à jour de plus en plus fastidieuse. Deuxièmement, le Département Communication avait pour objectif de mettre en place une plateforme où les informations de l'association, ses actualités, ses événements seraient rassemblées pour une vue d'ensemble et une présentation cohérente aux visiteurs. Enfin, la modernisation et la refonte du design étaient des raisons supplémentaires pour créer un nouveau site, un design dans la lignée de notre charte graphique.



Concrètement, Le Département Communication et le Département Documentation ont collaboré durant quatre mois pour la mise en place de ce site internet. Celui-ci a été créé à partir de la plateforme WordPress, qui répondait le plus au besoin de l'association.

Depuis le 1er septembre 2017, 29 183 personnes ont visité le site internet pour un total de 51 497 lectures. En moyenne, www.alzheimer.be accueille une moyenne de 201 personnes par jour. Le plus le visité est le 4 septembre 2017 avec 506 visiteurs.

VISITES ET LECTURES PAR MOIS - 2017



www.alzheimer.be se compose de 86 pages. Leur contenu est plutôt statique puisqu'il s'agit des différentes présentations des activités et projets de la Ligue Alzheimer ASBL. Les articles quant à eux sont écrits à une date précise et correspondent à une actualité publiée sur le site (catégorie « actualité »). 30 articles ont été écrits de septembre à décembre 2017. Ci-dessous, trouvez les statistiques concernant à gauche les pages les plus lues, et à droite, les articles les plus lus.

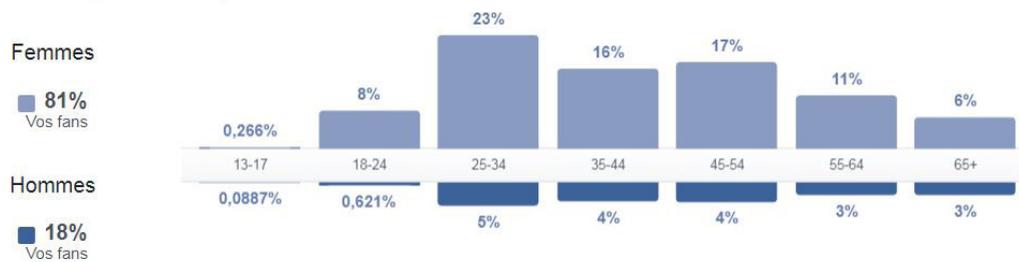
PAGES	VUES	ARTICLES	VUES
Ligue Alzheimer ASBL	17611	Thuin ouvre son Alzheimer Café	379
Alzheimer Café	1518	Première représentation de « La Confusionite » en Belgique!	255
Ville Amie Démence	1178	Formation du premier semestre 2018	159
Qui sommes-nous ?	662	Forum Ville Amie Démence	146
Contact	635	Hermeton Heure, 3 Vallées et Flowal signent le Protocole Disparition	136
Cycles de conférences	620		
La maladie d'Alzheimer	570		
Conférences	499		
Formations de la Ligue Alzheimer	469		
Les dix symptômes les plus courants	472		

5. Réseaux sociaux

A. Facebook

Dans sa stratégie communication, la Ligue Alzheimer ASBL mise notamment sur le réseau social Facebook pour se faire connaître. L'association a créé sa page il y a déjà 7 ans, en 2011. Le Département Communication est administrateur de la page et y publie régulièrement du contenu : actualité de l'ASBL, article de presse, événements divers, etc. Ce réseau social, en tant que plateforme à part entière, fonctionne via des codes spécifiques. C'est pourquoi une certaine méthode est employée pour y publier du contenu. La page suscite un intérêt non négligeable : au 31 janvier 2017, elle comptait 861 likes. Un an plus tard, elle en comptabilise plus de 250 supplémentaires, dépasse la barre symbolique des 1000 j'aime et atteint les 1115 likes. La page gagne de jour en jour en notoriété. La Ligue espère ainsi poursuivre sur cette lancée et atteindre les 1500 j'aime d'ici 2018.

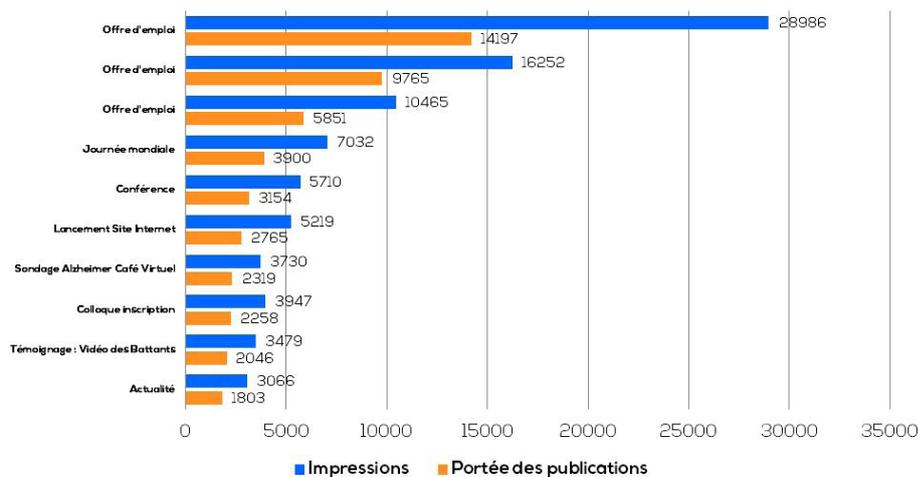
Ensemble de données démographiques des personnes aimant votre Page selon les informations d'âge et de genre qu'elles ont indiquées sur leur profil d'utilisateur.



Parmi nos « fans » se trouve, comme l'année dernière, une majorité de femmes. La tranche d'âge la plus représentée est les 25-34 ans. 938 personnes sur 1115 proviennent de Belgique, dont une majorité de la région de liège et de la région bruxelloise.

Grâce au graphique « Publications les plus populaires – 2017 », on peut observer les publications qui ont suscité le plus d'intérêt de notre public. En dehors des offres d'emploi publiées, une publication marquante de l'année 2017 est la campagne du 21 septembre 2017. Comme l'année dernière, la Ligue a souhaité sensibiliser le grand public à la maladie d'Alzheimer en publiant une campagne d'affichage. Grâce aux 63 partages et 23 likes, celle-ci a touché près de 4000 personnes en quelques jours et a été vue 7032 fois.

PUBLICATIONS LES PLUS POPULAIRES - 2017

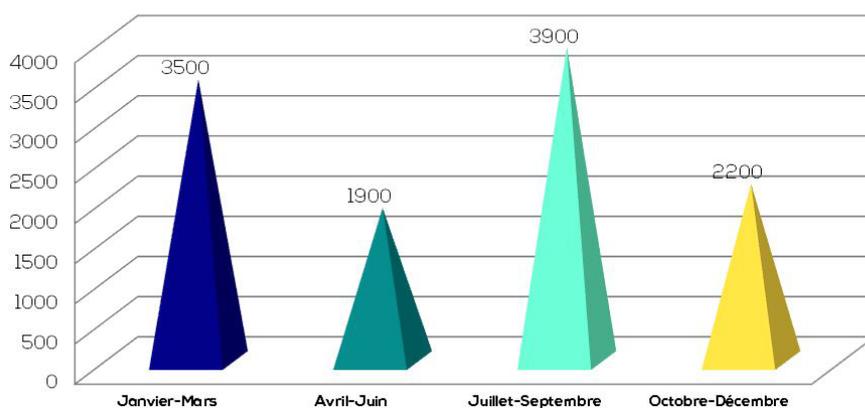


B. Twitter

Le compte Twitter de la Ligue Alzheimer ASBL a quelque peu évolué en 2017. Avec 151 followers, la période la plus active du compte est juin-septembre. Les tweets de la Ligue ont en outre été retweeté 30 fois et ont reçu 16 j'aime.

Zone de graphique

VUES SUR TWITTER - 2017



C. LinkedIn

La nouveauté de l'année 2017 concernant les réseaux sociaux est l'inscription à LinkedIn. Ce réseau est à vocation professionnelle. Y sont dès lors publiées des informations destinées principalement à notre public de professionnels de la santé. Lancée depuis septembre 2017, la page en est à ses prémices avec 17 abonnés. L'objectif de cette page est avant tout d'accroître la visibilité de la Ligue Alzheimer ASBL sur un réseau social spécifique, avec un public spécifique.

6. Annonces externes

En 2017, le Département Communication a poursuivi ses démarches d'annonces externes via ses divers partenaires : Le Guide Social, MediaWind, Altervie.org, Wa.autonomie.org, et l'Agenda Liégeois. Nous envoyons également les informations aux institutions suivantes : Le Point info malade chronique de la Mutualité chrétienne, Vie@Home, Soinspalliatifs.Be, le Crésam, Home Sweet Home et Intergeneration.be.

7. Médias

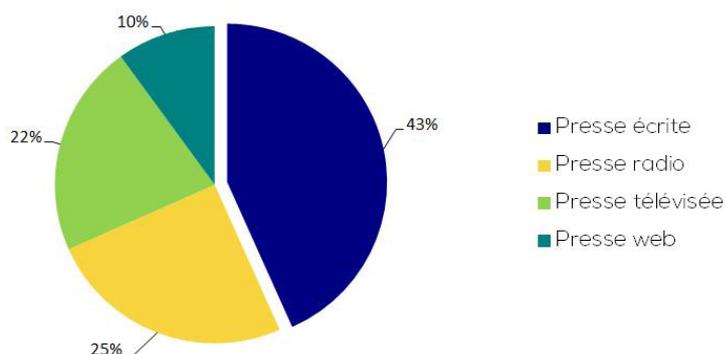
Durant l'année 2017, la Ligue Alzheimer ASBL a bénéficié d'une large mise en avant des médias francophones belges. Un total de 51 productions médiatiques a été publié, tous médias confondus, ce qui est plus qu'en 2016. Parmi ces publications, près de la moitié provient de la presse écrite. La radio et la télé sont toutefois bien représentées avec respectivement 15 et 13 parutions. La Présidente de la Ligue, Madame Henry, a notamment répondu à 6 interviews télévisées, dont une émission d'une demi-heure nommée «Babel Café».

Les deux thèmes phares de l'année 2017 sont le Protocole Disparition Seniors au domicile avec 16 parutions et Ville Amie Démence avec 14 parutions. Les Alzheimer Cafés ont par ailleurs suscité davantage d'intérêt qu'en 2016 avec 9 parutions.

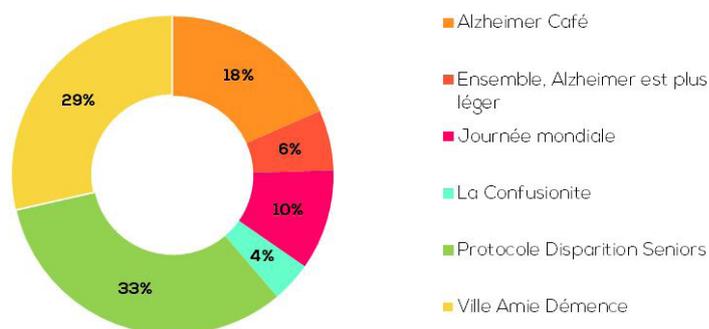
Au cours de l'année, la Ligue a également participé à la campagne Winter Guide dans le supplément de «La Libre Belgique» (379.600 lecteurs).

D'un point de vue médiatique, la Ligue Alzheimer ASBL a répondu à ses objectifs puisqu'elle a augmenté sa visibilité et sa présence. La presse nationale a de plus été intéressée par la cause Alzheimer notamment aux alentours de la journée mondiale. En 2018, il s'agira de poursuivre sur cette lancée. Parler de la maladie d'Alzheimer, de la Ligue et de ses actions, pour aider au mieux les personnes concernées restent des objectifs primordiaux. La presse joue encore et toujours un rôle de propagateur.

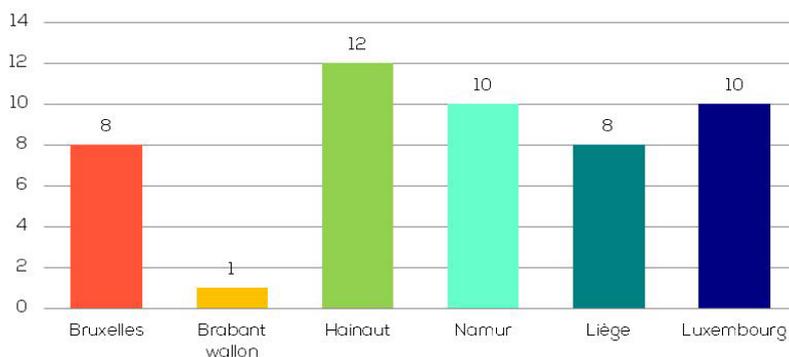
TYPE DE MEDIAS - 2017



THEMES TRAITES DANS LA PRESSE - 2017



NOMBRE DE PARUTIONS PAR PROVINCE - 2017



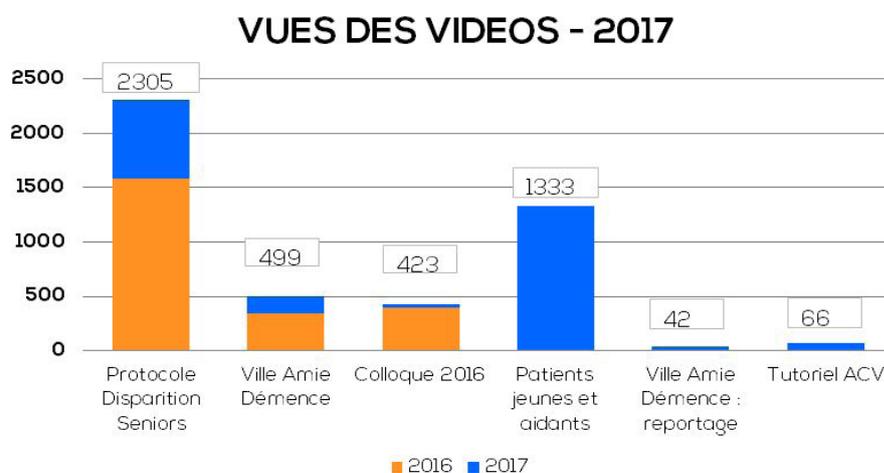
8. Support de communication

A. Charte graphique

En 2017, la mise en place de la charte graphique établie l'année dernière s'est poursuivie. Celle-ci a été étendue aux supports principaux de la Ligue : les dépliants, les affiches, les PowerPoint, les feuilles à en-tête et enfin le site internet. Les employés bénéficient désormais de cartes de visite, ce qui améliore la visibilité de la Ligue à l'extérieur. A l'avenir, il s'agira de l'étendre aux roll-up, aux enveloppes, au Bloc-Notes et autres revues de la Ligue Alzheimer ASBL.

B. Vidéos

Comme mentionné dans le bilan d'activités 2016, trois nouvelles vidéos ont été réalisées dans le courant de 2017. La première s'est intéressée aux Groupes des Battants et s'intitule « Patients jeunes et aidants : leur histoire face à la maladie d'Alzheimer ». Dans cette vidéo, quatre couples abordent leur vie avec la maladie : le diagnostic, la vie au quotidien, leur question pour le futur, etc. Cette vidéo a été diffusée en primeur à notre colloque 2016 à Tournai et a reçu des échos très positifs.



La deuxième a été réalisée en vue du Forum Ville Amie Démence organisé en septembre 2017. Afin de donner un aperçu concret aux participants et pour illustrer l'initiative, le Département Communication s'est attelé au tournage et au montage d'un reportage de 20 minutes sur le sujet, avec l'aide du Département Projet. Dû à son format, cette vidéo est moins visionnée que les autres, mais est diffusée dans le cadre de nos formations des Agents Proximité-Démence, notamment.

La dernière vidéo de l'année 2017 est un tutoriel de l'utilisation de l'Alzheimer Café Virtuel, un nouvel outil prévu pour 2018.

Comme le graphique le démontre, les vidéos de la Ligue suscitent un intérêt non négligeable. Elles proposent une « autre vision » de la maladie, elles présentent une information directe et concrète. L'association continuera d'utiliser ce support de communication, dans la mesure du possible.

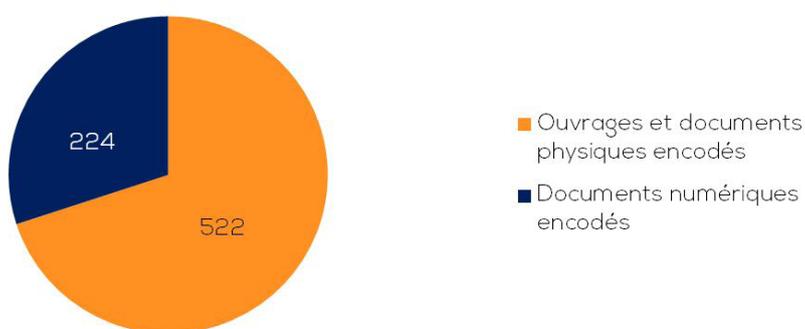
V. CINQUIÈME PARTIE : DOCUMENTATION

L'année 2017 a été riche en nouveautés et en projets pour le Département Documentation. Après l'état des lieux réalisé fin 2016 par la documentaliste, Virginie Martin, un nouveau système de classement du réseau informatique et des archives a vu le jour ainsi que la mise en place d'un centre de documentation dont l'ouverture est prévue pour début 2018. Son contenu ? Ouvrages en différentes langues, travaux particuliers, vidéos, jeux, etc. Par ailleurs, d'autres actions ont été menées, comme la participation au lancement du nouveau site web de la Ligue.

1. Gestion documentaire

Afin de mettre en place la gestion documentaire, un logiciel de système intégré de gestion de bibliothèque (nommé PMB) a été installé en toute fin d'année 2016. S'en est suivi, en mars 2017, la mise en ligne d'un catalogue de recherche (nommé OPAC) à l'adresse <https://liguealzheimer-documentation.be>. Ces deux installations ont permis l'encodage et la visibilité d'une grande partie de la documentation déjà présente dans les bureaux de Liège.

CATALOGUE DE DOCUMENTATION ENCODAGE - 2017



Actuellement, 15 personnes sont inscrites sur le catalogue de documentation. Celles-ci ont accès à 746 documents encodés. Par ailleurs, sur un total de 102 visites, 21 prêts ont été comptabilisés. À préciser par contre que le système ne permet pas actuellement de connaître le nombre de consultation et de téléchargement de document numériques via le catalogue de recherche.

D'autres tâches quotidiennes ont été réalisées tout au long de l'année :

- Veille documentaire
- Acquisitions de nouveaux documents
- Encodage dans le SIGB
- Équipement physique des exemplaires : codes-barres inventaire, étiquette cote, tampon, film protecteur
- Gestion du catalogue en ligne (étagères des nouveautés, etc.) et du logiciel de gestion (back-up, etc.)
- Réalisation de newsletters mensuelles des nouveautés documentaires
- Dépouillement d'articles de revues diverses et du Bloc-Notes

Le département a pour objectif d'ouvrir le Centre de Documentation au public à partir de février 2018 à Ans. Plusieurs tâches doivent toutefois être finalisées avant cette inauguration, à savoir la rédaction d'une politique de prêts et de conditions d'accès et le paramétrage final de l'OPAC et du PMB. Une fois l'ouverture concrétisée, il s'agira ensuite de poursuivre l'encodage, l'équipement physique et le rangement de la documentation existante, tout en travaillant à l'acquisition d'ouvrages récents. Pour terminer, la documentaliste clôturera le dépouillement des anciens « Bloc-Notes ».

2. Gestion archivistique

Dès sa création, le Département Documentation avait pour tâche de réorganiser la gestion archivistique. Au cours de l'année 2017, un nouvel inventaire a été créé et le système de classement a été réactualisé. La signalétique et le système de rangement des boîtes et caisses d'archives ont été mis à jour et seront d'application à partir de février 2018 dans les nouveaux locaux d'Ans. Les archives des départements Comptabilité et Ressources humaines ont commencé à être triées, classées, encodées et rangées.

Suite à l'emménagement à Ans en 2018, la documentaliste pourra entamer le dépouillement, le tri, l'inventaire et le classement des archives département par département.

3. Tâches diverses

À côté de ses tâches principales, la documentaliste participe à la mise à jour des fiches pratiques — désormais rattachée à ce département. Elle écrit également des critiques littéraires pour la revue trimestrielle de la Ligue, le Bloc-Notes, ainsi qu'une page dédiée aux nouveautés du Centre de Documentation. Son département a participé activement à l'organisation du déménagement à Ans (devis mobilier, commandes, réception des colis Ikea, etc.). Enfin, la mise à jour et l'encodage du Manuel Qualité sont à la charge de ce département.

VI. SIXIÈME PARTIE : INFORMATIQUE & STRUCTURE

1. Informatique

L'année 2017 a été très importante pour la Ligue Alzheimer ASBL en termes informatique. L'association a en effet décidé de devenir de plus en plus indépendante par rapport à son prestataire externe. Actuellement, deux employées sont assignées aux tâches de ce département.

Les points informatiques importants de l'année 2017 sont :

- La mise en place du nouveau classement du réseau informatique et la sécurité des dossiers
- L'installation et le paramétrage de PMB, de l'OPAC, le catalogue de recherche en ligne, et la mise en ligne de celui-ci.
- L'entièreté des produits web (hébergements, noms de domaine, etc.) ont été transférés du compte de notre ancien prestataire informatique vers un compte appartenant à la Ligue Alzheimer ASBL. Cette manœuvre a notamment permis de gagner en autonomie concernant les sites internet de l'association. La maintenance et la mise à jour de ces divers produits sont désormais à la tâche de la Ligue.
- La création et la mise en ligne du nouveau site web de la Ligue Alzheimer par le Département Communication et le Département Documentation. D'un point de vue informatique, ce nouveau site a permis de réduire les abonnements web, et ainsi réaliser des économies et de rationaliser le travail d'actualisation.
- Un cahier des charges a été écrit pour la nouvelle infrastructure des locaux d'Ans. Cette procédure a notamment servi à choisir un prestataire informatique.

Au-delà de ces activités spécifiques, les deux employées concernées offrent un support informatique relatif à l'installation et la mise à jour de logiciels, aux problèmes de connexion, à la perte de fichiers, à la documentation des outils informatiques, etc. Le défi de l'année 2018 sera de s'adapter et de gérer la nouvelle infrastructure IT d'Ans pour permettre le bon fonctionnement informatique interne entre les différents sites d'exploitation ainsi que l'utilisation optimale des données par tous les employés.

2. Lieu d'exploitation

Tout au long de l'année 2017, la Ligue s'est attelée à la recherche d'un nouveau lieu d'exploitation, autre que les bureaux Montagne Sainte-Walburge n°6. La jouissance locative n'était plus du tout garantie par le propriétaire de l'immeuble avec conséquence : climat d'insécurité, manque d'hygiène et de confort d'accès et de travail, etc. La Ligue Alzheimer ASBL a donc prospecté, visité et finalement acheté un rez-de-chaussée à Ans.

À partir du 8 décembre, la Ligue Alzheimer ASBL a préparé le déménagement, l'aménagement mobilier ainsi que la migration et installation informatique dans les nouveaux locaux à Ans.

VII. SEPTIÈME PARTIE : RAPPORT FINANCIER

1. Dépenses

Tous les renseignements utiles relatifs tant aux dépenses qu'aux recettes sont détaillés dans le bilan ci-joint.

2. Recettes

La Ligue Alzheimer ASBL est une association qui assure ses fonctions grâce aux dons, aux legs et ensuite aux subsides, aux cotisations de ses membres, à la vente d'ouvrage et à l'organisation de formations.

3. Subsides

Avec les différents pouvoirs subsidants et soutenant, la Ligue Alzheimer ASBL peut poursuivre son objectif social. Cet apport nous permet d'affermir nos actions, d'être plus efficaces, et de poursuivre nos objectifs d'une meilleure qualité de vie pour les personnes atteintes de la maladie, leurs proches et toute autre personne concernée.

AVIQ – Subvention facultative PSYCHODEM

Le projet «Centre info et action démente Wallonie» en Wallonie a pour objectif de renforcer et améliorer le travail du département Psycho-social. Vu l'augmentation du nombre de cas de démences et la souffrance engendrée de la personne concernée et de ses proches, toute démarche d'écoute, de rencontre, de (in)formation et de soutien est une priorité pour la Ligue Alzheimer ASBL. Pour assumer ces missions autant qualitatives que quantitatives, l'expertise d'une psychologue ou assimilé est un atout important.

Quels sont les objectifs poursuivis? La psychologue de la Ligue Alzheimer ASBL a pour rôle de :

- Animer les Alzheimer Cafés,
- Être co-animatrice lors des cycles de conférences itinérants dans les différentes provinces de la Wallonie,
- Donner les formations (Cercle des Aidants, Foranidem, Proxidem, ACCORDé, RéADem, formation «à la carte»...),
- Écoutes téléphoniques (0800),
- Rencontrer les familles, les personnes concernées et/ou intéressées par la maladie lors des permanences ou des rendez-vous individuels,
- Assurer des projets en collaboration avec les universités,
- Donner des conférences sur la thématique des démences et sur les activités de la Ligue.

COCOF – Subvention «Santé» PSYCHODEM

Le projet «PsychoDem» à Bruxelles a pour objectif de renforcer et améliorer le département Psycho-social. Quels sont les objectifs poursuivis? La psychologue du Centre Info-Démences aura pour tâche :

- Réunions du «groupe des battants»
- Formations des aidants proches (cercles des aidants)
- Écoute téléphonique et réponse aux demandes reçues par courriers.
- Information via cycles itinérants de conférences
- Animation des Alzheimer Cafés
- Recherche, collaboration, partenariat ULB, UCL
- Ecoute et rencontre des familles et proches

MARIBEL social

La Ligue Alzheimer désire soulager la pénibilité découlant de charges administratives complémentaires du pouvoir subsidiant amputant du temps de travail nécessaire aux missions premières. La Ligue Alzheimer a le devoir de répondre, aux demandes justifiées en matière de charge de travail administrative, d'organisation et de qualité du travail. Un ½ ETP a pour charges administratives complémentaires la gestion des documents administratifs.

Une gestion des documents administratifs plus efficace soulage la pénibilité de charges administratives complémentaires qui sont régulièrement compensées par une surcharge de travail, par des heures supplémentaires du travailleur ce qui peut nuire à l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale. Cette surcharge est un frein au développement des missions de l'association.

APE-FOREM

Ci-dessous, la liste des postes APE

- TRAVAILLEUR APE communication
- TRAVAILLEUR APE Secrétariat
- TRAVAILLEUR APE la Comptabilité, Legs, Ressources humaines.

CPE Région wallonne

Ce subside permet à la Ligue Alzheimer ASBL d'engager un jeune travailleur dans le cadre de l'action sociale et de la santé. Par jeune travailleur, on entend toute personne de moins de 26 ans inscrit comme demandeur d'emploi et occupé dans le cadre du CPE.

ACS – Actiris

Poste Actiris — étude des ressources du domicile dans l'accompagnement des personnes malades d'Alzheimer ou atteintes de démence apparentée. Dans le but d'optimiser la prise en charge de personnes malades d'Alzheimer ou atteintes de démence apparentée à domicile, la personne engagée s'appuiera sur l'expérience pratique de professionnels de la santé et de proches pour effectuer un état des lieux des ressources existantes, un état des lieux des besoins et des manques ressentis et des moyens à mettre en œuvre pour ajuster les ressources à la demande.

- Premier temps : Guide d'entretien avec les professionnels : Durant cet entretien, la personne aura une double mission : se renseigner sur les services proposés et promouvoir la Ligue Alzheimer ASBL et ses activités. Pour ce faire, un dossier à remettre à chaque personne rencontrée sera préparé (Menu de la Ligue, dépliants, affiches, information générale et descriptif du projet). Une grille d'entretien sera également composée
- Deuxième temps : Entretien avec les proches : L'objectif est de faire l'état des lieux des aides à domicile auxquelles les proches ont recours, de leur connaissance de l'existence de ces aides, de leurs manques éventuels. La grille d'entretien est à réaliser.
- Troisième temps : Analyse des résultats obtenus : Il est important de mettre en rapport ces 2 pôles pour pointer les concordances et les divergences et pouvoir objectivement proposer des pistes de solution répondant aux besoins des 2 parties.
- Quatrième temps : Rédaction et présentation des conclusions.

AVIQ – Subvention facultative « Colloque 2017 »

En 2017, l'AVIQ soutient la Ligue Alzheimer ASBL dans le cadre de l'organisation notre 25^e colloque annuel « Au fil de la maladie d'Alzheimer : diagnostic, inclusion & accompagnement ». Terrain de rencontres et d'échanges entre familles et professionnels de la santé pour toute la Communauté française, ce colloque a comme objectifs de souligner les différentes lignes de conduite éthiques utilisables au quotidien dans le domaine des démences

ainsi que de dégager des perspectives d'avenir et définir des pistes d'actions concrètes et originales.

La Province de Liège

La Province de Liège finance en partie le périodique Bloc-notes au niveau de l'impression et de l'envoi du périodique trimestriel. Ceci nous permet d'informer les personnes concernées et le grand public pour mieux faire connaître la maladie d'Alzheimer et leur permettre ainsi d'agir de façon appropriée.

La Commune d'Uccle

Ce subside a été utilisé pour l'organisation des Alzheimer Café de la commune d'Uccle 2017.

La Commune de Rochefort

Ce subside a été utilisé pour l'organisation du théâtre «La Confusionite» le 29 novembre 2017.

PERPSECTIVES 2018-2023

COURT TERME

Revue trimestrielle Bloc-Notes : en couleurs !

Loi sur la protection de la vie privée et réforme du droit des assications

Reconnaissance comme organisme de formation
Reconduire l'Audit Formation

0800 15 225

Campagne de sensibilisation nationale

Nouveau siège d'exploitation
Déménagement à Ans

Premier Forum Alzheimer 2018
Colloque annuel et Salon Alzheimer

Redynamiser les Alzheimer Cafés
50 AC actifs ; nouveaux formateurs ; plus de participants

Étendre le réseau bruxellois
via l'Agent Proximité-Démence de la Ligue

MOYEN TERME

Renforcement du réseau via les médecins généralistes, associations du terrain et directeurs de maison de repos

Production de Position Paper du Cercle de Réflexion Ethique

Devenir une référence en terme de démences

Collaboration nationale en vue du Congrès mondial 2021

Lieu de formation à la Ligue Alzheimer ASBL

Augmentation du nombre de membres cotisants et mise en place de récoltes de fonds

Renforcement de la direction

LONG TERME

Plan National Alzheimer

Pérénisation de l'association d'un point de vue financier

Approfondissement de la recherche

